

20 ans



Fondation

# Partage & Vie

Rapport d'activité 2020



Reconnue d'utilité publique



D'histoire et de développement p. 15

D'accueil et d'accompagnement  
des personnes âgées p. 27

D'écoute et de soutien des personnes  
en situation de handicap p. 39

D'engagement et de service aux côtés  
des personnes accueillies cahier central

D'innovation pour le maintien à domicile p. 53

De soins et d'expertise pour les personnes  
hospitalisées p. 67

D'échanges et de rencontres p. 81

# À nos 20 ans !

## Échange à trois voix entre le fondateur et les actuels dirigeants

Charles Milhaud, Dominique Coudreau et Dominique Monneron



Charles Milhaud, président fondateur.



Dominique Coudreau, président du conseil d'administration.



Dominique Monneron, directeur général.

**Charles Milhaud, Dominique Coudreau et Dominique Monneron évoquent ensemble les 20 ans de la Fondation : aujourd'hui Partage et Vie, jadis Caisses d'Épargne pour la solidarité. 20 années d'humanisme, d'innovation, mais aussi de développement, d'expérimentation et de gestion... et une évidente continuité de pensée et d'action pour une ambition, à adapter sans cesse, au service des plus fragiles.**

**Cette rencontre retrace l'histoire de la Fondation, fait connaître ceux qui l'ont créée et en poursuivent l'action, et rend fier de ce qu'est aujourd'hui Partage et Vie.**

**Dominique Monneron :** Merci tout d'abord à Charles Milhaud d'avoir accepté de nous consacrer un peu de son temps pour cette mise en perspective. Une première question à son intention : comment, pourquoi, lorsque vous avez pris la tête des Caisses d'Épargne, avez-vous décidé de vous investir dans le champ des personnes âgées ?

**Charles Milhaud :** Je savais de longue date que plusieurs caisses avaient créé des maisons de retraite au titre de leurs actions d'intérêt général. L'intention était très intéressante. Mais j'ai d'emblée perçu un risque : celui de l'éparpillement, ou d'une gestion inadéquate si nous ne donnions pas un cadre et une ambition nationale à ces initiatives locales.

Au même moment, j'avais la conviction que le métier des Caisses d'Épargne devait évoluer : jusqu'alors dédiées à la collecte du livret A, elles devaient se positionner pleinement en tant que banques tout en continuant à jouer le rôle social qui était le leur : en somme, elles devaient dégager plus de moyens et en dédier une part significative à la conduite de projets d'intérêt général.

**D. Monneron :** Prendre soin des personnes âgées dépendantes, ce n'était cependant pas votre métier...

**C. Milhaud :** En effet... mais j'ai eu la chance de rencontrer Clément Wurtz, qui était un grand professionnel de ce secteur. Il avait une connaissance unique de ce métier, le sens de l'intérêt général et un cœur énorme. Ensemble, nous avons créé la Fondation.

**D. Monneron :** Et pourquoi une fondation, d'ailleurs ?

**C. Milhaud :** Je voulais que notre projet s'inscrive dans le temps. Créer une fondation, c'était donner à notre ambition la chance d'être pérenne : faire en sorte que la continuité de l'action entreprise ne dépende pas uniquement de ceux qui l'avaient initiée.

Par ailleurs, avec Clément, nous voyions grand et regardions loin. En créant la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, nous recherchions un effet d'échelle et de levier : nous voulions allier humanisme, professionnalisme et performance de gestion pour mettre au mieux les moyens au service de ceux qui en avaient besoin. Être non lucratif n'exonère pas des questions de gestion !

**D. Monneron :** Ces piliers sont toujours la base de Partage et Vie. Il y a une remarquable constance de nos fondements.

Votre ambition s'est ainsi concrétisée par une dynamique de croissance exceptionnelle. Pourquoi voulez-vous tant vous développer ?

**C. Milhaud :** Qui n'a pas l'esprit au développement ? Celui qui se recroqueville s'éteint. Avec Clément, nous avions la conviction que notre projet répondait à un besoin croissant des personnes âgées en situation de dépendance et qu'il fallait y répondre avec envergure.

**Dominique Coudreau :** Nous voyons encore aujourd'hui combien il est important d'appartenir à un groupe de taille significative pour proposer des services diversifiés, avoir les moyens d'innover, offrir des formations de qualité à nos professionnels...

# À nos 20 ans !

Et puis, en vous écoutant, Charles, je suis heureux de connaître les hommes qui se trouvent derrière ce projet que nous poursuivons. Vous avez eu la vision et la détermination qu'il fallait, à une époque où très peu d'organisations ont su croître aussi vite et aussi bien que la Fondation. Cette croissance, faite de reprises et de créations, a permis à la Fondation de se positionner comme un acteur majeur du grand âge, de se doter de pratiques et d'outils à même de rendre, avant bien d'autres, un service de qualité dans un souci de performance économique. C'est remarquable.

**D. Monneron :** Lors de la phase de croissance rapide de la Fondation, vers les années 2000 à 2008, les Caisses d'Épargne ont joué un rôle de proximité.

**C. Milhaud :** Les Caisses d'Épargne ont apporté différents dossiers de reprise ou de création.

**D. Monneron :** Le départ des Caisses d'Épargne a exigé de trouver, d'une part, d'autres sources de financement, mais également de nouveaux relais pour peser dans les territoires. C'est un véritable enjeu stratégique pour Partage et Vie que de parvenir à renouveler cette forme de parrainage local, qu'assuraient les Caisses d'Épargne.

**C. Milhaud :** Exactement, il faut que l'on entende parler de Partage et Vie au niveau local : mettre en œuvre une stratégie de proximité, être à l'écoute des structures associatives qui peuvent avoir besoin de soutien, d'expertise... Les directeurs territoriaux et d'établissements doivent faire rayonner la Fondation sur le terrain !

**D. Monneron :** Autre caractéristique visionnaire de votre action, vous vous êtes investi très tôt dans le champ des maladies neurodégénératives. Comment y avez-vous été sensible ?

**C. Milhaud :** En visitant nos maisons de retraite, avec Clément ! Les premières fois que j'ai rencontré des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, j'ai ressenti une vraie souffrance, celle des malades bien sûr, mais aussi la douleur de leurs proches. Et j'ai voulu les aider : en leur proposant des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs attentes, mais également en agissant pour prévenir l'apparition de ces maladies et ralentir le développement des symptômes. J'aurais aussi voulu contribuer davantage à la prise de conscience de la société sur les besoins croissants des personnes âgées...

**D. Coudreau :** Là encore, vous avez été précurseur. Au sein de la puissance publique où je travaillais à l'époque, nous n'avions pas toujours la pleine appréciation de ces questions, et cela a été une chance de voir des organismes, comme la Fondation et d'autres d'ailleurs, s'en emparer.

Au sein de Partage et Vie, depuis deux ans, à l'initiative de Dominique Monneron, nous mettons en lumière ces sujets, en particulier en pointant les questionnements éthiques que soulève la prise en soin des personnes dépendantes. Sur ce point-là encore, la Fondation a su être constante au cours de ces 20 ans.

**D. Monneron :** Et sur le plan opérationnel, Partage et Vie a continué à développer des formes d'accueil dédiées aux personnes vulnérables en faisant en sorte d'innover : nous avons développé nos accueils de jour, nous réfléchissons à de nouveaux modèles d'habitat, dans des structures plus petites, plus inclusives, nous allons encore plus vers le domicile...

**C. Milhaud :** À cet égard, il pourrait être intéressant de regarder ce que font les autres pays...

**D. Monneron :** Vous avez raison, Charles. Depuis 2016, la priorité a été d'abord de remettre la Fondation en ordre de marche. Désormais, nous pouvons avoir l'ambition de voir plus grand, et les sources d'inspiration peuvent être nombreuses.

**D. Coudreau :** Au bout du compte, Charles, qu'est-ce qui vous surprend dans ce qu'est devenue la Fondation ?

**C. Milhaud :** Je suis surpris de la continuité entre le projet initial que nous avons lancé avec Clément, ce qu'est aujourd'hui Partage et Vie et ce qu'elle entend devenir. Cette constance, c'est une grande fierté pour moi. Dominique Monneron, qui a travaillé à mes côtés pendant 8 ans, a connu les deux âges de la Fondation et il contribue à ce lien : il est un trait d'union entre nous.

**D. Coudreau :** Partage et Vie a donc une identité et des fondements solides, profonds, sur lesquels bâtir l'avenir. Merci, Charles, de ce partage et de vos conseils. À nos 20 ans !

## Notre réseau d'établissements et de services



- Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- Établissement d'hébergement pour personnes handicapées
- Accueil de jour
- Établissement sanitaire
- Siège (Montrouge 92)
- Ouverture ou reprise en mandat de gestion en 2021
- Service d'aide à domicile
- Service d'aide à domicile (reprise en 2021)
- Service de téléassistance
- Centre de formation
- Centre local d'information et de coordination (CLIC)
- M@do, maison de retraite à domicile
- Plateforme de répit des aidants

# À nos 20 ans !

## 20 ans d'accompagnement des politiques médico-sociales et sanitaires



Professeur Claude Jeandel.

**Il y a 20 ans naissaient les EHPAD et... la fondation qui allait devenir Partage et Vie. Bref retour, par le professeur Claude Jeandel, conseiller médical auprès du président du conseil d'administration, sur ces 20 années d'une histoire riche en innovations pour Partage et Vie, afin de mieux se préparer aux effets des transitions démographiques et épidémiologiques.**

Au cours de cette période, Partage et Vie a accompagné les grandes étapes qui ont jalonné le déploiement des politiques gériatriques et gérontologiques, mais également celles du handicap et des établissements sanitaires, et a su mettre à profit les orientations de ces dernières en étant un des acteurs qui comptent dans le secteur médico-social.

Elle a ainsi inscrit ses adaptations dans le cadre des trois plans Alzheimer successifs (2001-2004 / 2004-2008 / 2008-2012) puis du plan maladies neurodégénératives 2014-2019, en participant à améliorer l'accueil au sein de ses établissements et la qualité de vie et de prise en soin des malades Alzheimer et de leurs aidants. Ces adaptations se sont concrétisées par la création d'unités de vie spécifiques Alzheimer et de places d'accueil de jour et de PASA au sein de ses EHPAD, par la mise en place d'un accueil de jour autonome pour patients Alzheimer adultes jeunes, par la gestion d'une plateforme de répit et plus récemment d'une équipe spécialisée Alzheimer intégrée à son premier SSIAD. Riche de ses expériences dans ce domaine, Partage et Vie devrait prochainement élargir son champ d'intervention à un second accueil de jour Alzheimer et à une seconde plateforme de répit. Dans ce même domaine, la Fondation s'engage en 2021 dans l'étude des interventions non médicamenteuses avec son projet de recherche IMEMORi visant à évaluer l'impact de la méthode Montessori auprès des résidents atteints de troubles neurocognitifs.

Parallèlement, Partage et Vie a poursuivi son développement par la reprise en gestion d'un nombre significatif d'EHPAD en se fondant successivement dans le plan « vieillissement et solidarités » de novembre 2003, dans le plan « solidarité grand âge » présenté en 2006, puis dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement promulguée en décembre 2015, tous trois partageant au moins quatre axes constants : celui de donner aux personnes âgées dépendantes le libre choix de rester chez elles – en développant les services de soins et d'aide à domicile, en soutenant davantage les aidants familiaux, en assurant une continuité entre domicile et EHPAD ; celui d'inventer l'EHPAD de demain et de permettre aux personnes âgées vulnérables de mieux y vivre – en augmentant le nombre de soignants, en améliorant la qualité de vie, en maîtrisant les prix ; celui d'adapter l'hôpital aux personnes âgées – en développant la filière gériatrique et en resserrant les liens tant avec le domicile qu'avec l'EHPAD ; et celui d'assurer pour l'avenir le financement solidaire de la dépendance, afin de garantir un haut niveau de protection sociale face à celle-ci.

C'est ainsi que Partage et Vie s'est appliquée, dès les années 2010 : à être préfigurateur du modèle d'EHPAD « hors les murs » avec son modèle original *M@do*, bénéficiant de son réseau de téléassistance ; à diversifier l'offre de certains de ses EHPAD par la création d'unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes et en devenant le premier acteur du secteur à créer l'EHPAD entièrement consacré à ces dernières ; à s'engager dans l'innovation organisationnelle du parcours de santé des plus fragiles autour de son centre local d'information et de coordination et de sa plateforme de répit du Nord, mais également par la modélisation du parcours des adultes en situation

de handicap (complexe Paris 12-Paris 13, MAS externalisée...). Enfin, dans le champ sanitaire, Partage et Vie a su maintenir sa place d'acteur incontournable par ses établissements impliqués dans une offre de soins de suite et de réadaptation de référence, et par son unité pilote de soins de suite et de réadaptation post-réanimation (SRPR) de Saint-Étienne, et elle a inscrit comme priorité la reconnaissance de son établissement de Dinard comme hôpital de proximité labellisé.

Ainsi, 20 ans plus tard, en 2021, à l'heure de la réflexion sur l'EHPAD du futur et sur la loi « grand âge et autonomie », et où s'engagent les premiers actes de la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, Partage et Vie lance son plan stratégique pour les cinq prochaines années avec la volonté de poursuivre un développement en pleine conformité avec ces orientations et de relever les défis inhérents à la révolution de la longévité.

# La gouvernance

L'organisation institutionnelle de Partage et Vie repose sur un conseil d'administration présidé par Dominique Coudreau. Dominique Monneron est directeur général de la Fondation. Le professeur Claude Jeandel est conseiller médical auprès du président du conseil d'administration. Jean-Claude Gérard est chargé de mission, délégué au développement auprès du directeur général.



Dominique Coudreau, Dominique Monneron et les membres du conseil d'administration de Partage et Vie. Sont absents de la photo : Jean-Jacques Marette, Laurence d'Aramon et François-Emmanuel Blanc.

## Les membres du conseil d'administration

### Les partenaires institutionnels

#### Caisse des Dépôts et Consignations :

- **Laure de la Bretèche**, directrice déléguée, Direction des retraites et de la solidarité

#### Fondation d'entreprise AGzR La Mondiale :

- **Delphine Lалу**, directrice de la RSE et des Fondations, secrétaire générale de la Fondation d'entreprise

#### Association TEGO :

- **Général Patrick Aubert**, secrétaire général délégué

#### La Poste :

- **Delphine Mallet**, directrice des Services de la silver économie, membre du Comex de la branche Services-Courrier-Colis, présidente société holding La Poste Silver

#### Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) :

- **Jérôme Voiturier**, directeur général

### Les personnalités qualifiées

- **Dominique Coudreau**, Cour des comptes, conseiller maître honoraire

- **Patrick Houssel**, ancien directeur de l'ARS Martinique, ancien directeur de groupes hospitaliers et CHU

- **Thérèse Lebrun**, Université Catholique de Lille, présidente-recteur déléguée Santé/Social

- **Hélène Logerot-Puissochet**, Agence de la biomédecine, docteur et responsable du Pôle organisation et financement des activités de soins

- **Jean-Jacques Marette**, Agirc-Arrco, directeur général honoraire

- **François Venturini**, Groupe Arcade-VYV, président, ancien directeur général

### Les Amis de la Fondation

- **Laurence d'Aramon**, L'Argus de la Presse, ancienne présidente directrice générale

- **François-Emmanuel Blanc**, Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), directeur général

### Les salariés élus par le personnel

- **Stéphane Domino**, Fondation Partage et Vie, gestionnaire comptable

- **Aurélia Rochefort**, Fondation Partage et Vie, responsable du recrutement et de la gestion des carrières

### Le Commissaire du Gouvernement

- **Christian de Boisdeffre**, ministère de l'Économie et des Finances

# Les chiffres clés

**122** établissements et services en exploitation

**97** établissements pour personnes âgées

- 85 maisons de retraite médicalisées
- 10 résidences autonomie
- 1 centre d'accueil de jour
- 1 maison de retraite à domicile

**13** établissements pour personnes en situation de handicap

**4** établissements sanitaires

**6** services d'accompagnement à domicile

**1** institut de formation

**1** CLIC

**7 414** places d'accueil dans le médico-social

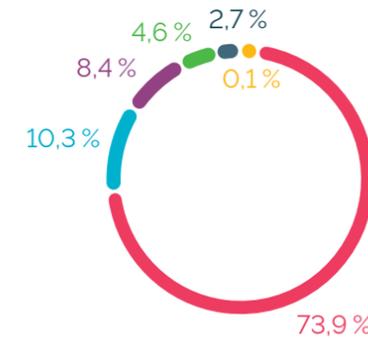
**5 175** places habilitées à l'aide sociale

**3 916** patients accueillis dans 4 établissements sanitaires\*

**405 M€** de ressources

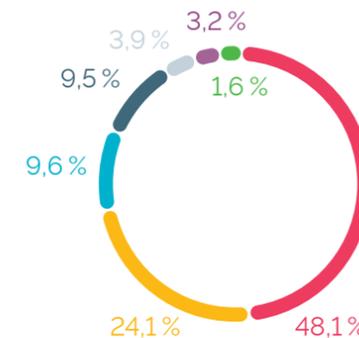
**15 944** personnes soutenues à domicile

\*Diminution par rapport à 2019 due à la pandémie de Covid-19. En 2020, 2 266 consultations ont également été assurées.



Répartition des salariés par type d'établissement

- Établissements pour personnes âgées : 73,9%
- Établissements sanitaires : 10,3%
- Établissements pour personnes handicapées : 8,4%
- Aide à domicile : 4,6%
- Siège : 2,7%
- CLIC : 0,1%



Familles d'emplois à la Fondation

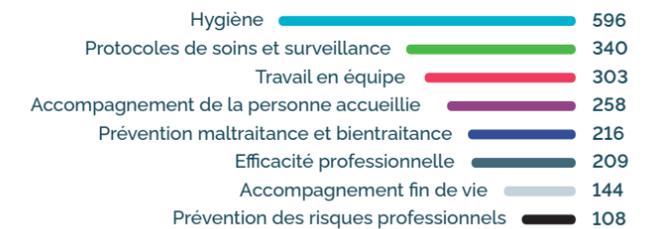
- Soignante : 48,1%
- Cadre de vie : 24,1%
- Éducative et sociale : 9,6%
- Administrative : 9,5%
- Vacation / emploi aidé : 3,9%
- Domicile : 3,2%
- Médicale : 1,6%

**904 247 €** consacrés aux formations

**15 heures** de formation en moyenne suivies par collaborateur

Formations les plus dispensées

(nombre de participants formés)



**6 535** salariés (hors stagiaires et mandataires sociaux)

**87,8%** sont des femmes

**12,2%** sont des hommes

**41,4 ans** âge moyen

**91,8%** d'effectif non cadre

**77,8%** en CDI

## 20 ans d'histoire et de développement

Le 11 avril 2001 est créée, par décret en Conseil d'État, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, reconnue d'utilité publique. Devenue Fondation Partage et Vie, elle connaît en 20 ans un formidable développement qui fait d'elle aujourd'hui l'un des principaux acteurs du secteur non lucratif médico-social et sanitaire.



## Rétrospective

**« L'exclusion sociale est une injustice intolérable pour celui qui la subit et un acte déshonorant pour la société qui la tolère. »**

Clément Wurtz

### La création d'une fondation d'utilité publique

**Le 11 avril 2001, sous l'impulsion de Charles Milhaud et de Clément Wurtz, l'Association Nationale Service Senior Écureuil (ANSSE), qui regroupe une trentaine de maisons de retraite gérées par les Caisses d'Épargne, est transformée en Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité.** Elle est reconnue d'utilité publique. Le choix de ce statut témoigne de la volonté des fondateurs d'engager des actions d'intérêt général durables, significatives et indispensables à la cohésion de la société ainsi qu'à la solidarité entre ses différents acteurs. Dès le commencement, la Fondation se singularise dans ses actions par la diversité de ses modes d'intervention. Elle est tout d'abord opérateur des secteurs sanitaire et médico-social en sa qualité de gestionnaire d'établissements et de services. Elle est également financeur de projets innovants qu'elle sélectionne et évalue, grâce à un programme d'opérations d'intérêt général qui favorise l'autonomie, l'usage de nouvelles technologies et la mise en réseau de services. Elle abrite en outre plusieurs fondations sous égide. Elle est enfin acteur direct de la lutte contre l'exclusion en portant elle-même des actions de terrain, comme l'opération « Savoirs pour réussir » dédiée à la lutte contre l'illettrisme.

### Clément Wurtz, portrait d'un homme généreux et d'un pionnier à l'origine de la création de la Fondation

**« L'exclusion sociale est une injustice intolérable pour celui qui la subit et un acte déshonorant pour la société qui la tolère. »** Cette conviction de Clément Wurtz a guidé sa vie et est à l'origine de la création de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, devenue Fondation Partage et Vie. Généreux, rassembleur, pionnier, entrepreneur, Clément Wurtz est décédé en juillet 2001, en pleine activité, à l'âge de cinquante-quatre ans, après une carrière dédiée aux personnes fragiles.

Il débute comme éducateur pour personnes en situation de handicap mental puis dirige des établissements de l'ADAPEI. En 1979, il fonde l'association Travail et Espérance. Son expérience retient l'attention de Bouygues, qui lui confie en 1986 la création d'un bureau d'ingénierie sanitaire et sociale au service des collectivités territoriales et du monde associatif.

En 1992, il intègre les Caisses d'Épargne comme directeur général de l'ANSSE, qui gère les maisons de retraite du groupe. Clément Wurtz impulse un développement très dynamique et crée un réseau d'une vingtaine d'établissements en moins de 10 ans. Il est également à l'origine du lancement d'un réseau innovant d'aide à domicile, les SIRMAD.

Expert dans les négociations de reprise et de création d'établissements médico-sociaux, passionné par la définition de l'éthique à l'égard des personnes âgées ou en situation de handicap, il construit l'ANSSE comme une « maison commune du partage, de la solidarité et de la fraternité ». Pour lui, le développement d'une organisation est d'abord une affaire de rencontres et de confiance tissée entre des personnes. Clément Wurtz était connu pour sa capacité à instaurer des relations humaines chaleureuses et à inciter chacun, selon ses talents, à se mettre au service de la communauté.

Pour pérenniser l'action engagée par l'ANSSE, il mène avec Charles Milhaud, avec qui il est lié par une grande amitié, le chantier de la transformation de l'association en une fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité est créée en avril 2001.

# Rétrospective

## Un projet qui fait sens

**De 1997 à 2002, Paul Le Bihan était trésorier de l'ANSSE puis de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, en parallèle de sa fonction de président du directoire de la Caisse d'Épargne Limousin puis Loire Drôme Ardèche.** Ces deux territoires ont été des terres de développement pour la Fondation. Il se souvient : « Ce qui était passionnant, c'était le lien permanent entre la réflexion stratégique et l'application sur le terrain. J'ai suivi ainsi la reprise d'établissements à Roanne, Noth, Felletin, et la création du service de téléassistance SIRMAD. »

Paul Le Bihan a participé avec Charles Milhaud et Clément Wurtz aux réflexions sur la transformation en fondation reconnue d'utilité publique : « Ils avaient une vision. Ce projet faisait sens. Selon eux, le temps du foyer logement qu'on intégrait en étant peu âgé et en bonne forme était terminé. Les personnes allaient de plus en plus rejoindre un établissement en raison

de leur perte d'autonomie. L'offre de services devait évoluer. Avec cette fondation, on collait aux besoins de la société et on créait un outil appartenant à l'économie sociale. Les tarifs des établissements étaient accessibles. Dans le même temps, la réglementation du secteur évoluait, les dirigeants de petites structures souvent anciennes arrivaient à l'âge de la retraite. Ils cherchaient à s'adosser à un acteur qui avait l'expertise pour assurer la nécessaire professionnalisation des services. C'est toute l'histoire du développement du réseau Partage et Vie ! »

## Une politique de développement volontariste

**Pendant sa première décennie, la Fondation se développe à un rythme soutenu en reprenant ou en créant de nouvelles structures.** Jean-Claude Gérard, directeur du réseau à l'époque, est aujourd'hui chargé de mission auprès du directeur général de Partage et Vie, délégué au Développement. Il revient sur l'esprit de solidarité et d'innovation qui a guidé le parcours : « Pour comprendre l'identité et l'histoire de la Fondation, il faut partir de l'ANSSE, l'association créée en 1992 et transformée en fondation reconnue d'utilité publique en 2001. L'équipe dont je faisais partie était dirigée par Clément Wurtz. Elle était animée par une même vision au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il y avait de la réactivité et un esprit d'innovation. Ces gènes sont encore présents dans la Fondation d'aujourd'hui. Dans les années 2000, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité était connue par les acteurs du territoire pour son ambition en matière de développement. Grâce au réseau des Caisses d'Épargne et aux relations tissées avec les conseils départementaux,



Jean-Claude Gérard.

les mairies et les associations du secteur, elle a étoffé son parc d'établissements de manière significative. C'était une approche "de personne à personne" qui reposait sur la confiance, et elle fonctionnait bien. La qualité de nos liens, par exemple avec Noël Leduc, président de l'association COLE dans le Nord, avec Jean Mazet, maire de Felletin dans la Creuse, ou avec André Vallini, président du conseil général de l'Isère, explique les reprises d'établissements sur ces territoires, où la Fondation est toujours solidement implantée. Ces reprises ont permis de pérenniser l'œuvre des fondateurs. Entre 2001 et 2011, notre réseau est passé d'une vingtaine de structures à 108. Chaque fois que la Fondation reprenait un établissement, elle reconstruisait ou rénovait pour améliorer

la qualité et le cadre de vie des résidents. Les nouveaux locaux intégraient systématiquement des chambres individuelles, ce qui paraît une évidence aujourd'hui mais qui était loin d'être le cas partout. Le président de la Fondation à l'époque, Charles Milhaud, a eu conscience de la nécessaire médicalisation des établissements pour répondre aux besoins de résidents plus dépendants et souffrant de la maladie d'Alzheimer. Lors de la mise en place des sections de "cures médicales", nous avons créé les premiers postes de médecin coordonnateur, avant que cette fonction n'existe dans la loi. La Fondation a été pionnière dans ce domaine comme dans bien d'autres. »

## Vers la Fondation Partage et Vie

**En 2011, une phase de transition s'ouvre pour la Fondation. L'environnement médico-social et sanitaire est en pleine évolution.** Les besoins liés à l'allongement de la durée de vie s'accroissent. Les Caisses d'Épargne prennent conscience du fait que la Fondation doit pouvoir s'appuyer sur de nouvelles compétences. Elles décident de passer le relais à des acteurs du secteur afin de continuer à voir grandir l'ensemble créé. La modification des statuts est actée par arrêté du ministre de l'Intérieur publié au Journal officiel de la République française, le 21 avril 2016. La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité devient la Fondation Partage et Vie. Son statut d'utilité publique et son objet d'intérêt général demeurent. Elle recentre son activité sur la gestion des établissements et services. La nouvelle gouvernance se donne pour mission de permettre à la Fondation de relever les défis sociétaux du vieillissement et de répondre toujours mieux aux besoins des plus fragiles.



Paul Le Bihan.



## À nous le soin ! Le projet stratégique de Partage et Vie 2020-2025

Devenir un acteur de référence dans le secteur non lucratif au service du grand âge et des personnes en situation de handicap touchées par la perte d'autonomie : telle est l'ambition du projet approuvé par le conseil d'administration et partagé avec ses équipes et les représentants des bénéficiaires et des familles. La Fondation entend prendre de l'envergure, et son statut d'utilité publique lui confère une place particulière entre le secteur public et le secteur commercial.

**À partir de son positionnement actuel, majoritairement constitué d'établissements médico-sociaux, qu'elle entend conforter, Partage et Vie veut déployer une stratégie de croissance (avec la création ou la reprise de cinq services ou établissements par an) et une offre de soins quel que soit le domicile de la personne. Pour cela, elle se positionne plus en amont dans le parcours des personnes :**

- en proposant des résidences autonomie, des résidences seniors, des foyers d'hébergement et de vie, de l'habitat inclusif, à proximité de son réseau existant ;
- en s'appuyant sur ses expériences en matière de services d'aide et d'accompagnement à domicile et de téléassistance, pour renforcer sa place au domicile des personnes ;
- en jouant un rôle d'accélérateur dans la médecine de proximité, en étant un partenaire, voire un acteur décisif, de l'offre sanitaire territoriale.

**À l'appui de cette ambition, Partage et Vie met à disposition des outils de gestion efficaces et déploie son action en privilégiant cinq orientations opérationnelles :**

- consolider la Fondation sur le plan économique tout en renforçant la qualité ;
- se développer localement et influencer sur les écosystèmes territoriaux ;
- diversifier l'offre dans une logique de parcours ;
- accélérer la dynamique partenariale ;
- se différencier au sein du secteur par son management et sa culture éthique.

En fonction des dynamiques et des opportunités, la croissance de Partage et Vie se construira à la maille de chaque territoire. En tant qu'acteur non lucratif, elle promeut une démarche respectueuse des identités et des valeurs des acteurs de terrain avec qui elle travaille dans un esprit partenarial.

*« À nous le soin ! » est le titre du projet stratégique de Partage et Vie. Il emprunte à la formule traditionnelle de la marine à voile « À vous le soin ! », par laquelle l'officier qui quitte son quart transmet la responsabilité de la marche du navire à son remplaçant. Il exprime le souci de garder le cap et de s'adapter avec équilibre, raison et audace aux aléas de la mer. « À nous le soin ! » résume les valeurs de solidarité, de responsabilité et de confiance qui guident la mise en œuvre de ce projet stratégique.*

Et maintenant

## Un réseau qui se renforce et se modernise

**Rénovations, reconstructions, reprises d'établissements : malgré la pandémie, la Fondation a poursuivi de nombreux projets en 2020 en vue d'améliorer son offre.** En matière de reconstruction, la pose de la première pierre de l'EHPAD qui viendra remplacer *Le Moulin* à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère) a eu lieu en janvier 2020, et le nouvel EHPAD *La Mésangerie* à Maule (Yvelines) ouvrira ses portes en juin 2021. Un temps repoussés par la crise sanitaire, les travaux de rénovation, de restructuration et d'extension des établissements *La Grand' Maison des Sacrés-Cœurs* à Poitiers (Vienne) et *L'Aubade* à Flamanville (Manche) sont achevés. *La Grand' Maison* a vu sa capacité d'accueil augmentée à 62 places et *L'Aubade* à 65 places. Aux *Champs Blancs* à Sergines (Yonne), ce sont 16 premières chambres rénovées qui ont été livrées, et à *La Fonderie* de Douai (Nord), les travaux de sécurité et d'amélioration se termineront mi-2021. Partage et Vie a également repris le service d'aides et de soins à domicile *Atmosphère* (Paris) et a été lauréate de l'appel à projets du département de Loire-Atlantique pour la création d'une résidence autonomie de 65 places. Enfin, l'établissement *Les Lacs d'Orient* à Lusigny-sur-Barse (Aube) a obtenu une autorisation d'extension de 20 places, dont 5 de maison d'accueil spécialisée.



## Des projets architecturaux au service du bien-être

**Après plusieurs années de travaux, ce sont deux belles réalisations qui arrivent à leur terme : *La Grand' Maison des Sacrés-Cœurs* à Poitiers et *La Mésangerie* à Maule.** Au cœur de ces projets, la volonté de créer des espaces fonctionnels, chaleureux et domotisés. *La Mésangerie* a été conçue avec l'objectif d'individualiser l'accompagnement et de proposer des réponses adaptées aux besoins des résidents. Elle est composée de 7 unités de vie, dont 2 unités protégées et 1 unité pour personnes handicapées vieillissantes. Chaque unité dispose de sa propre salle à manger, pour que les résidents puissent prendre les repas à leur étage.

À Poitiers, le défi a été de préserver le caractère authentique du bâtiment, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout en lui conférant les fonctionnalités et le confort modernes. L'établissement propose 56 places d'hébergement permanent, 6 places d'accueil de jour et 3 chambres d'hôtes. Les locaux des deux structures pourront accueillir à terme des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA). Des espaces de convivialité et de beaux extérieurs aménagés (terrasses, jardins, etc.) favoriseront les liens sociaux.



# Et maintenant

## L'Archipel, premier établissement de Partage et Vie à remporter un appel à projets d'habitat inclusif

L'EHPAD *L'Archipel* a remporté en 2020 un appel d'offres de l'ARS Normandie et du département de Seine-Maritime. Le projet architectural consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant, propriété du bailleur Logéal Immobilière, situé à Duclair, une commune à 20 kilomètres de Rouen. Intégré dans un programme de logements « ordinaires », il proposera des appartements à des publics ciblés : des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, de sclérose en plaques ou de troubles psychiques, ainsi que des personnes âgées en perte d'autonomie. Un nombre croissant de ces personnes souhaitent en effet choisir leur habitat et expriment le besoin d'un environnement sécurisé qui garantisse inclusion sociale et vie autonome à domicile. Une assistance au quotidien (aide au numérique et à la domotique, aide administrative et sociale) avec la présence d'une coordinatrice sera fournie aux habitants.

Conçu pour favoriser le maintien de l'autonomie par l'habitat, le bâtiment proposera des logements adaptés aux fragilités des personnes, des espaces extérieurs conformes aux critères d'accessibilité et des parties communes bénéficiant d'équipements domotiques. Les déplacements dans les couloirs seront sécurisés par une signalétique adaptée aux publics accueillis. Un espace central dédié à la vie collective sera équipé pour permettre de multiples activités : conférences, réunions, repas à thème, ateliers cuisine, animations, etc. : tout ce qui favorise le « vivre ensemble ». Les travaux débuteront en mars 2021 pour une livraison prévue en mai 2022. D'autres projets de ce type sont à l'étude ou en cours de développement.



## Les référentiels métiers : partage de bonnes pratiques et innovation



Partage et Vie a retravaillé ses référentiels sur différents périmètres opérationnels de son activité. Des groupes de travail ont réuni des salariés des établissements et du siège. Ils se sont appuyés sur les bonnes pratiques et expertises internes pour élaborer des guides structurant les organisations, les pratiques et les modèles économiques. Le « référentiel EHPAD » donne par exemple une vision détaillée des règles et principes qui régissent cette activité. Ceux-ci nous permettent d'améliorer nos standards de qualité basés sur l'expérience collective de notre réseau de professionnels. Ce référentiel a été complété par un additif consacré à la gestion de la crise épidémique et par un nouveau « référentiel hygiène ». Des référentiels relatifs au cadre de vie, aux résidences autonomie ou encore au service à domicile sont en cours de finalisation.



## 20 ans d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées

Aujourd'hui en France, 1,17 million de personnes sont dépendantes, et ce chiffre doublera en 2060. Notre mission : aider les personnes âgées dans le maintien de leur autonomie et assurer la qualité de soins et de vie.



## Pour un accompagnement adapté de la maladie d'Alzheimer



**900 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer en France et près de 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.** La Fondation a très tôt proposé des accompagnements répondant aux besoins. En 2004, elle crée *L'Éillet des Pins* à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime), un établissement entièrement dédié aux personnes souffrant de cette pathologie ou de troubles apparentés. L'organisation est adaptée aux capacités et au rythme de vie de chacun, avec des horaires de repas flexibles et des activités à la carte. L'expérience montre que l'individualisation de la prise en charge offre un meilleur confort de vie et un meilleur contrôle de la maladie. Au centre d'accueil de jour *Les Francs-Bourgeois* (Paris), ce sont des journées consacrées aux personnes de moins de soixante ans qui sont organisées. Cette initiative est née d'un partenariat avec le Centre National de Référence pour les Malades Alzheimer Jeunes du CHU Pitié-Salpêtrière et la Fondation UTB. Aujourd'hui, près de 60 % des EHPAD proposent des unités protégées dans lesquelles un accompagnement spécifique est mis en œuvre par du personnel formé. De plus en plus d'établissements disposent également de pôles d'activités et de soins adaptés (PASA), qui permettent aux résidents souffrant de troubles modérés du comportement de bénéficier, en journée, d'activités sociales et thérapeutiques. Enfin, la création d'un PASA de nuit a été expérimentée avec succès à *L'Oustalet* (Bouches-du-Rhône). Il contribue à diminuer les troubles du sommeil et les angoisses nocturnes.

# Rétrospective

## S'ouvrir, décloisonner



**L'ouverture sur l'extérieur contribue à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.** Dans les établissements de la Fondation, des activités sont depuis longtemps organisées avec les écoles, les bibliothèques, les mairies, etc. Il ne s'agit pas seulement de s'ouvrir « vers », mais de s'ouvrir « à » : les équipes s'attachent à faire des établissements des lieux ressources pour leur environnement. En 2009, lors de la restructuration des *Dames Blanches* à Yvetot (Seine-Maritime), l'ancienne chapelle désacralisée a été transformée en médiathèque accessible à tous. En 2014, dans le même département, c'est une maison d'assistantes maternelles qui a été ouverte dans les locaux de *L'Archipel*. En 2018, *La Fonderie* (Nord) a mis à disposition des jeunes ayant des difficultés à se loger des appartements en duplex peu adaptés aux personnes âgées. *Heol* (Loire-Atlantique) accueille depuis des années les cours de piano d'une école de musique, et *Leis Eschirou* (Drôme) permet à des associations telles que Les Restos du Cœur d'utiliser ses locaux ainsi que le parc attenant. Ces expériences pionnières sont nombreuses dans le réseau.



## L'alimentation : plaisir et soin

**L'alimentation fait partie des soins essentiels pour toute personne fragile, au même titre que l'hygiène ou l'aide à la mobilité.** Elle est indissociable de la notion de plaisir. Pour les résidents, le repas reste un moment de convivialité indispensable à leur bien-être. Depuis 2014, dans le respect de ses contrats-cadres, la Fondation s'appuie sur un groupe de travail interne pluridisciplinaire. Celui-ci élabore les cahiers des charges précis et ambitieux qui servent de base à la négociation avec les prestataires de restauration. L'objectif est double : proposer des repas alliant qualités gustatives, apports nutritionnels adaptés, présentation appétissante, et répondre aux besoins et aux envies de chaque personne accueillie, en tenant compte de la diversité des publics. Cette méthode collaborative, qui a aujourd'hui fait ses preuves, permet de s'assurer que les souhaits des résidents et patients sont placés au cœur du choix des partenaires, et plus globalement de la politique de restauration de Partage et Vie.



# Rétrospective

## Activités physiques adaptées et maintien de l'autonomie



### L'activité physique adaptée est l'une des clés du maintien de l'autonomie des personnes âgées.

En 20 ans, les établissements n'ont cessé de se renouveler pour proposer des animations toujours plus originales. Parmi les initiatives innovantes, un atelier boxe à *Lanmodez* (Val-de-Marne). Inattendue en EHPAD, cette activité agit sur la concentration et entretient la mobilité. À *L'Orée du Bois* (Nord), les équipes ont proposé des séances de vélo d'intérieur connecté. Les résidents pédalent devant un décor virtuel avec lequel ils peuvent interagir en ajustant leur vitesse ou en choisissant leur chemin. L'activité offre la possibilité d'exercer les capacités physiques, mais aussi cognitives, de l'utilisateur. À Dinard, c'est un atelier « chutes » qui a été créé par l'hôpital *Arthur Gardiner* pour apprendre à tomber sans se blesser, vaincre l'appréhension de se relever seul, ou attendre la venue d'une personne en condition de confort et de sécurité.



## La fin de vie : et si on en parlait ?

Selon la Haute Autorité de santé, « l'accompagnement de la fin de vie fait partie du projet d'accompagnement global de la personne en EHPAD ». La formation des équipes est donc primordiale. Deux établissements de la Fondation ont été primés ces dernières années pour les actions mises en place en la matière : *La Maison des Ombrages* (Isère) a reçu le prix de « la relation soignant-patient » lors des Trophées de la Santé, et *Jacques Bonvoisin* (Seine-Maritime), le prix Millésim'ÂGE décerné par la FNADEPA. Ces deux expériences ont montré que l'accompagnement de fin de vie ne concernait pas seulement les soignants, mais tous les collaborateurs côtoyant au quotidien les résidents. À travers des groupes de parole réunissant les personnes âgées et les familles, des ateliers de travail sur les pratiques ou des représentations théâtrales, les professionnels ont pu échanger et trouver des solutions ensemble pour un accompagnement au plus près des besoins.





■ Et maintenant

## Préserver la qualité de vie au temps de la Covid-19

**Préserver la qualité de vie des personnes accueillies au sein des EHPAD a été la priorité des collaborateurs durant la pandémie de Covid-19.** En plus des précautions en matière de soins, d'hygiène, d'approvisionnement en équipements de protection individuelle, de renforcement des équipes, ce sont les volets « cadre de vie », « animation » et « lien avec les familles » qui ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les établissements ont été réorganisés en hameaux de vie. Ces unités sécurisées, disposant d'une salle à manger, d'une salle d'activités et d'un personnel dédié, ont permis aux résidents d'un même hameau de continuer à partager des moments de convivialité, dans le respect des mesures sanitaires strictes. L'expérience a permis que certaines personnes développent des affinités plus fortes que dans le cadre collectif plus large d'avant le confinement. Le déploiement des outils numériques (Skype, tablette Ardoiz...) a favorisé le maintien du lien avec les familles, indispensable au bien-être des résidents. Famileo, une application originale qui connecte les proches au résident et permet d'imprimer une gazette papier, a facilité les échanges. Elle a été largement déployée dans le réseau Partage et Vie. À *La Maison des Ombrages* (Isère), par exemple, c'est toute l'équipe qui s'est emparée du média pour tenir informés les proches du quotidien de l'établissement en temps réel.

Les collaborateurs ont également rivalisé d'ingéniosité pour organiser des animations quotidiennes. Au *Nouvel Horizon* à Douai-Dorignies (Nord), quatre activités par jour étaient proposées, une par hameau de vie et une spécifique pour les personnes les plus dépendantes. Elles ont pu être mises en place grâce à la réorganisation des équipes, et, après un temps d'adaptation, les soignants se sont familiarisés avec ce nouveau mode d'accompagnement à la vie sociale.

# Et maintenant

## Un nouveau référentiel pour les résidences autonomie

**Imaginer la résidence autonomie de demain qui répondra aux générations de résidents à venir, exigeants, connectés, écoresponsables, acteurs de la cité, tel est l'objectif du groupe de travail.** Celui-ci a dégagé les lignes de force des dix résidences autonomie du réseau Partage et Vie. L'ambition est d'harmoniser les pratiques, d'optimiser le modèle économique et de développer de nouvelles gammes de services en réponse aux besoins émergents. Ce travail va nourrir notamment le projet de résidences autonomie adossées à des EHPAD, permettant d'accueillir les seniors dès soixante ans et de garantir le suivi de l'accompagnement dans des conditions optimales, et cela, quelle que soit l'évolution de leur état de santé.



## Mieux vivre avec Parkinson



**Avec le soutien financier de l'ARS, l'EHPAD Heol (Loire-Atlantique) lance un programme d'éducation thérapeutique du patient à destination des personnes souffrant de la maladie de Parkinson.** Réservé aux personnes dont le diagnostic date de moins de 5 ans, et à leurs aidants, ce programme veut aider les bénéficiaires à mieux gérer leur maladie, à identifier les symptômes et à prévenir les complications, grâce à l'acquisition de compétences d'autosoins. Il s'agit de maintenir ou d'améliorer leur qualité de vie. Les ateliers seront collectifs, pour apprendre dans une ambiance conviviale, partager les expériences et créer du lien entre les participants. Des entretiens individuels en début et en fin de parcours permettront de proposer un projet personnalisé, d'apprécier les progrès réalisés et d'envisager les modalités de suivi éducatif. Retardé dans sa mise en œuvre en raison de la Covid-19, le programme démarre en 2021 avec une première session en juin.

## À Aubais, un robot de désinfection



Visite de l'établissement par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie.

**À Aubais, dans le Gard, l'EHPAD Les Mazets de l'Argilier expérimente depuis l'automne 2020 un procédé innovant de désinfection.** Il vient en complément du renforcement des mesures barrières et des procédures de bio-nettoyage prévus dans le protocole « Hygiène en établissement » de Partage et Vie, un protocole revu avec la crise sanitaire de la Covid-19. Des robots diffuseurs d'UV-C sont testés pour désinfecter les chambres des résidents, et des plafonniers ont été installés dans une unité pour la désinfection des parties communes. Ces dispositifs sont complétés par une unité mobile destinée au matériel médical. Limitée jusque-là au secteur sanitaire, cette technologie vient en complément d'un nettoyage classique des locaux et assure la destruction quasi complète des virus et bactéries. Les résultats ont montré un gain de temps par rapport au seul bio-nettoyage. S'appuyant sur les propriétés des UV-C et sur une étude réalisée avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Montpellier, qui a confirmé la sensibilité du SARS-CoV-2 aux UV-C, la société Deliled, située dans l'Hérault, a développé ces dispositifs de désinfection.



## 20 ans d'écoute et de soutien des personnes en situation de handicap

L'inclusion sociale est au cœur des préoccupations des équipes. Au quotidien, elles œuvrent pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie de la société. Apporter une écoute attentive aux besoins, trouver des moyens de lever les barrières physiques et matérielles, telles sont les missions de la Fondation.



## Rétrospective

### Partage et Vie, pionnière dans l'accueil des personnes handicapées vieillissantes



**Partage et Vie figure parmi les premiers opérateurs nationaux à avoir développé un accompagnement adapté pour les personnes handicapées vieillissantes.** Dès 2005, des places sont ouvertes au *Bastidou* (Drôme) pour recevoir cette population spécifique. *L'Oustalet* (Bouches-du-Rhône), créé en 2011, est composé d'un EHPAD et d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM). Il peut prendre en charge, lorsque la situation se présente, des parents âgés dépendants et leurs enfants handicapés psychiques vieillissants, en offrant à chacun des soins adaptés. Inauguré en 2014, *Les Chantournes* (Isère) est le premier établissement entièrement réservé aux personnes handicapées vieillissantes. Il est le fruit d'un travail avec l'association de familles AFIPAEIM. Partage et Vie a ouvert également 12 unités spécifiques d'accueil au sein de ses EHPAD. Les personnes se voient proposer un accompagnement individualisé par une équipe dédiée et formée. L'expérience montre que la cohabitation entre personnes âgées et personnes handicapées est un plus, les résidents s'apportant mutuellement beaucoup.

# Rétrospective

## L'accompagnant santé, un sésame pour un suivi médical de qualité



**C'est pour la création d'un poste d'accompagnant santé que les équipes des Chan-tournes (Isère) ont été récompensées par le Trophée de la MNH et ont été finalistes des Trophées de l'Innovation de la FEHAP.** Depuis 2016, une aide médico-psychologique accompagne les résidents dans leurs rendez-vous extérieurs médicaux et paramédicaux, les prépare à ces rencontres et, sur place, les rassure et leur explique les éventuelles interventions et soins. Les bénéfices de ce dispositif sont multiples. Les résidents sont moins confrontés au stress. Les professionnels de santé peuvent proposer un meilleur suivi en lien avec un interlocuteur identifié. Enfin, les professionnels et les libéraux intervenant au sein de l'établissement disposent désormais d'un compte rendu qualitatif et rapide de la consultation ou de l'examen, et d'un meilleur suivi global avec le tableau « Préven'soin ». Aujourd'hui, les résidents bénéficient d'un accès facilité aux soins préventifs et curatifs.

## Sport et handicap

**La pratique sportive a été développée et organisée par les établissements de Partage et Vie. Chez les personnes en situation de handicap, les bienfaits du sport adapté sont importants.** Sur le plan physique, il permet d'entretenir la tonicité musculaire, la souplesse, et constitue un moyen de rééducation. Sur le plan psychologique, il améliore la confiance en soi, aide à se réapproprier une image corporelle positive, contribue au maintien des relations sociales. Les professionnels proposent aux résidents des activités très régulières. Cette thérapie par le sport a été particulièrement précoce aux *Lacs d'Orient* (Aube), qui en a également fait un vecteur d'inclusion sociale. Les résidents participent à des compétitions. L'établissement a remporté des tournois de basket, de pétanque, et compte plusieurs champions et championnes de France de course à pied. Au-delà du dépassement de soi, c'est aussi la socialisation qui est en jeu, laquelle permet l'épanouissement des personnes accueillies.



# Rétrospective

## L'art comme moyen d'expression

**Particulièrement adaptée aux personnes qui ont des difficultés à communiquer, l'art-thérapie permet de développer l'estime de soi, de diminuer l'anxiété, de favoriser la détente, d'entretenir les capacités cognitives et de renforcer la coordination.** Depuis une vingtaine d'années, les résidents du *Bastidou* (Drôme) laissent libre cours à leur imagination lors d'un atelier peinture et créent des œuvres aussi personnelles qu'étonnantes. L'aventure les a conduits à participer à la Biennale d'art brut de Lyon, où sont exposées et mises en vente leurs productions à côté de celles d'autres artistes.

À la MAS *Clément Wurtz* (Paris), l'animateur, musicien de formation, invite les personnes souffrant de polyhandicap à découvrir et à partager son art. Parmi toutes les activités mises en place, sont proposés un rendez-vous « piano-bar » devenu rituel et des ateliers mêlant musicothérapie et ostéopathie, soignant les âmes et les corps.



## Prendre en charge l'épilepsie sévère



**On recense 800 000 personnes épileptiques en France et 15 000 souffrent d'épilepsie sévère pharmaco-résistante, reconnue comme handicap grave.** Ouvert en 2009 en Isère, le foyer d'accueil médicalisé *Les Quatre Jardins* est l'une des cinq structures de l'Hexagone prenant en charge ce type de pathologie, qui nécessite une adaptation des pratiques de soins et d'accompagnement des résidents. Les équipes ont ainsi conçu un « langage » basé sur des pictogrammes pour les résidents ayant des difficultés à s'exprimer ou qui ne lisent pas. Ce média les aide dans leurs déplacements, leur perception du temps, leur compréhension des consignes simples de la vie quotidienne, afin qu'ils gagnent en autonomie. En partenariat avec des neurologues et le CHU de Grenoble, l'établissement a aussi misé sur la télémédecine, qui réduit le stress généré par les rendez-vous extérieurs et les situations propices au déclenchement de crises épileptiques.





## Réinventer les activités au temps de la Covid-19



**Pour réduire les impacts du confinement sur la santé et sur l'état émotionnel des résidents, les équipes se sont mobilisées pour trouver des solutions permettant de maintenir les animations et les interactions sociales dans le respect des consignes sanitaires.** *Le Havre de Galadriel* (Nord) a répondu à plusieurs appels à projets afin d'obtenir du matériel pour organiser des activités d'intérieur : casques de réalité virtuelle, chariot Snoezelen, borne Mélo, tablettes tactiles, chariot gourmand... Les résidents ont bénéficié d'un programme d'animations variées pour limiter les risques de repli sur soi et de troubles du comportement.

Aux *Chantournes* (Isère), l'accent a aussi été mis sur l'acquisition de nouveaux équipements, mais également sur la création d'une équipe dédiée « vie sociale ». Pilotée par un éducateur spécialisé, constituée d'un animateur, d'un moniteur-éducateur et d'une référente « cadre de vie », l'équipe a centré son attention sur le « bien vivre » au quotidien et a assuré une permanence d'activités, y compris le week-end.

Malgré l'annulation des séjours adaptés, la direction des *Lacs d'Orient* (Aube) a offert la possibilité aux résidents de profiter de jours de vacances entre les deux confinements. Les éducateurs ont réservé des gîtes sur des plateformes grand public et les équipes se sont organisées pour accompagner les résidents dans une maison dans le Sud et un chalet dans les Vosges.

# Et maintenant

## Inclusion et maintien dans l'emploi



À Paris, le centre d'accueil de jour médicalisé (CAJM) *La Note Bleue* a remporté près de 22 000 euros dans le cadre de sa réponse à un appel à projets portant sur l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. L'établissement entend réaménager la cuisine existante afin d'en faire une cuisine professionnelle pouvant servir, pour les personnes cérébrolésées accueillies, de lieu d'apprentissage en conditions réelles avant l'orientation vers des stages en milieu professionnel. Ce projet s'appuie sur une équipe pilote, composée d'une ergothérapeute, responsable de la cellule « Avenir » du CAJM, d'une aide médico-psychologique, titulaire d'un CAP de cuisine et ayant de l'expérience en restauration, et d'un expert en nutrition. Il répond à l'une des principales attentes exprimées par les usagers et leurs proches qui concerne l'accès à l'emploi. Retardé par la pandémie, le projet reprend en 2021 avec la programmation des travaux sur site.

## Être généreux et solidaires



En souvenir de leur fille disparue qui vivait à la MAS *Clément Wurtz* (Paris) depuis son ouverture, une famille a souhaité faire un don de 20 000 euros à l'établissement pour la mise en place d'un projet bénéficiant à toutes les personnes accueillies. Les équipes ont saisi cette opportunité pour s'autoriser à rêver et ont soumis à la famille cinq projets, au choix, répondant aux besoins des résidents. Touchée par cette implication et par la justesse de ces propositions, la famille a augmenté l'enveloppe initialement prévue, et ce sont trois projets qui vont voir le jour en 2021 : la création d'un jardin thérapeutique « de-dans-dehors », doté de jardinières qui pourront être emportées dans les étages afin que les résidents en chambre puissent aussi participer ; l'achat d'un vélo poussoir à assistance électrique venant s'arrimer aux fauteuils roulants et permettant de partir en balade dans la ville ou au bois de Vincennes ; enfin, le réaménagement complet de l'espace bar existant, pour le rendre plus cosy, accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé avec du mobilier transportable à l'extérieur ou dans les étages, afin d'offrir des moments de convivialité au plus grand nombre.

## À La Rose des Vents, on a continué à s'entraîner en 2020 !

**Cette maison d'accueil spécialisée (MAS) située en Creuse accompagne 60 adultes polyhandicapés.** On y pratique la course en Joëlette, un fauteuil roulant tout terrain à une roue, tracté par des personnes valides et sportives. Cela permet aux personnes handicapées motrices de découvrir les joies de la randonnée, que le terrain soit facile ou accidenté.

Grâce à une Joëlette prêtée par l'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), des salariés et des résidents ont participé en 2019 aux Foulées Roses à Limoges, une course contre le cancer, ainsi qu'au championnat du monde de Joëlette à l'île d'Oléron. Si ces événements n'ont pu se tenir en 2020, *La Rose des Vents* a repris les entraînements trois fois par semaine dès le mois de septembre, en extérieur ou à l'intérieur, avec des séances de gymnastique adaptée pour maintenir la forme.

Courir ensemble, partager un objectif commun, développer une motivation fédératrice, voilà tout l'intérêt du projet sportif de l'établissement, qui a reçu le soutien de la MACIF. Cela va lui permettre d'acquérir sa propre Joëlette et de poursuivre son action pour l'inclusion sociale des résidents dans un esprit solidaire, participatif et innovant.







**20 ans d'engagement  
et de service aux côtés  
des personnes accueillies**

Que l'on ait une vingtaine d'années ou 20 ans d'expérience professionnelle, travailler dans les secteurs médico-social et sanitaire est une histoire de conviction et d'engagement.

Découvrez les parcours de 20 collaborateurs de Partage et Vie qui ont fait le choix de prendre soin, au quotidien, des plus fragiles.



**« Les métiers du soin sont mal connus alors qu'ils sont très diversifiés et offrent des perspectives d'évolution intéressantes. »**

### Anaïs Martinez

Aide-soignante à l'hôpital Arthur Gardiner (Ille-et-Vilaine)

« Je me destinais à une carrière dans le commerce. Mais à l'occasion de ma mission de service civique, j'ai fait la rencontre d'une élève aide-soignante et je me suis lancée dans l'aventure. J'ai découvert un métier passionnant. Nous sommes les yeux des infirmières. Soigner les patients, c'est aussi prendre le temps de les écouter et d'échanger avec eux pour connaître et relayer leurs besoins. J'exerce en ce moment dans un service de médecine gériatrique, où la routine n'a pas sa place. Il y a toujours quelque chose à apprendre ! Mon seul regret : ne pas avoir commencé plus tôt.

Les métiers du médico-social et du sanitaire sont mal connus, peu valorisés, alors qu'ils sont très diversifiés et offrent des perspectives d'évolution intéressantes. Pour ma part, je réfléchis par exemple à passer le diplôme d'infirmière. J'invite les conseillers d'orientation dans les lycées et tous les responsables emploi à mieux communiquer sur la filière pour créer des vocations. »

### Dominique Gerbi

Directrice des établissements Les Vergers et Les Saulnes (Isère)

« J'aime toujours autant ce que je fais », témoigne Dominique Gerbi. Entrée en 1992 comme psychologue à *Bon Rencontre*, un établissement repris en gestion par la Fondation, Dominique Gerbi a fait toute sa carrière dans le réseau en Isère. En 2002, elle est nommée directrice du *Moulin*, qui rassemble un FAM et un EHPAD, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, puis

en 2014 directrice des *Vergers*, un EHPAD situé à Noyarey où elle exerce actuellement : « Devenir une fondation d'utilité publique nous a donné une nouvelle envergure et j'y ai toujours trouvé mes valeurs. C'est allé de pair avec une professionnalisation des pratiques. Il y a pu avoir des

**« Devenir une fondation d'utilité publique nous a donné une nouvelle envergure et j'y ai toujours trouvé mes valeurs. »**

changements compliqués, mais le résident est resté au centre des préoccupations. J'ai toujours envie de faire progresser l'accompagnement de la personne âgée. À la Fondation, le directeur a une certaine autonomie, on nous fait confiance. » Dominique Gerbi est également directrice des *Saulnes*, une résidence autonomie reprise par la Fondation en 2019.





**Clémentine Jouanne**  
Directrice à La Quiétude (Pas-de-Calais)

« C'est une conférence donnée par un directeur d'EHPAD qui m'a convaincue de tenter l'expérience. Et dès mon premier stage, je suis tombée amoureuse de ce métier.

J'aime être là pour les résidents, rassurer leurs proches, faciliter leur quotidien, mettre tout en œuvre pour qu'ils se sentent chez eux dans nos maisons. Car il s'agit bien de maisons, de lieux de vie, dans lesquels ils vont renouer des liens sociaux, se faire des amis, prendre soin les uns des autres. Ce n'est pas l'idée qu'on se fait des EHPAD, or c'est la réalité, tout étonnante qu'elle soit. Pour ce qui me concerne, j'ai aussi fait le

**« J'ai fait le choix de travailler dans des structures à taille humaine et surtout non lucratives. »**

choix de travailler dans des structures à taille humaine et surtout non lucratives. Nos fonds sont dédiés au bien-être des personnes que l'on accueille. C'est important pour moi. Je compte poursuivre dans cette voie, même si cela veut dire continuer à se réinventer chaque jour pour répondre toujours mieux aux besoins. Le défi ne me fait pas peur. Il y a tant à faire. »



**« Ce qui me plaît, c'est la diversité des missions qui me sont confiées. »**



**Karima Gougeon**  
Assistante de direction aux Grands Chênes (Indre-et-Loire)

« Je travaille aux Grands Chênes depuis plus de 30 ans. Je n'ai pas vu le temps passer

et je suis toujours partante pour les nouveaux projets ! Si je fais ce métier, au sein de cette fondation, c'est que cela correspond à mes valeurs. On se sent d'utilité publique. » Karima Gougeon est arrivée dans cet établissement de Joué-lès-Tours comme étudiante, à la restauration. C'était un foyer logement, géré par la Caisse d'Épargne puis par l'Association Nationale Service Senior Écureuil (ANSSE), entouré d'un parc avec de grands chênes, proposant

**« Mon travail est très polyvalent, il n'est pas purement administratif. Il y a beaucoup de relationnel. »**

des grandes chambres. À partir de 2002, la Fondation a entrepris de grands travaux de modernisation. L'établissement est devenu un EHPAD : « J'ai participé à tous les projets liés à cette transformation. Les résidents sont plus dépendants aujourd'hui, nos métiers se sont adaptés. »

Formée au secrétariat, Karima Gougeon a d'abord été agent d'accueil puis assistante de direction et référente qualité : « Mon travail est très polyvalent, il n'est pas purement administratif. Il y a beaucoup de relationnel. Je contribue à préparer l'accueil du résident. C'est un moment souvent difficile. Il faut prendre le temps d'écouter. La chaleur des échanges, même au téléphone ou derrière un masque, c'est important ! »

**Nicolas Plion**  
Aide-soignant aux Chantournes (Isère)

« J'ai commencé ma carrière en tant qu'agent hospitalier, et c'est sur les conseils de mes collègues et de ma famille que j'ai passé le concours d'aide-soignant. J'ai bénéficié d'un financement du conseil départemental, sans lequel je n'aurais pas forcément pu mener à bien ce projet. Je travaille depuis deux ans et demi aux Chantournes, un établissement pour personnes handicapées vieillissantes. Ce qui me plaît, c'est la diversité des missions qui me sont confiées, qui vont du soin à l'accompagnement des résidents dans leurs activités (loisirs, sorties...). Aide-soignant, c'est un métier exigeant, mais gratifiant. Il ne faut pas non plus avoir peur de se remettre en question pour améliorer ses pratiques. J'ai par exemple eu l'opportunité de me former à des prises en charge spécifiques comme la sophrologie et la gestion de l'agressivité. Le but : répondre toujours mieux aux besoins des résidents. Je compte rester dans le secteur, et à terme, pourquoi pas, devenir infirmier ou éducateur spécialisé ! »



### Laurence Gilbert

**Aide médico-psychologique à La Rose des Vents (Creuse)**

Laurence Gilbert travaille à *La Rose des Vents*, une maison d'accueil spécialisée dans la Creuse. Quand elle y entre en 1987, c'est un institut médico-éducatif pour enfants : « *Je ne connaissais pas le monde du handicap. Je cherchais du travail et on m'a proposé un contrat de qualification.* » Formée pendant 2 ans, elle est embauchée comme aide médico-psychologique et l'est restée : « *L'expérience m'a fait aimer ce métier. Au bout de 34 ans, je le fais toujours avec plaisir ! On donne beaucoup aux résidents et ils nous donnent beaucoup aussi.* » En 2007, la Fondation reprend la gestion

**« L'expérience m'a fait aimer ce métier. »**

et décide de reconstruire complètement la structure avec un projet ambitieux. Un nouvel établissement est ouvert : « *Cela a été un événement marquant. Le cadre de vie des résidents a été beaucoup amélioré. Nos conditions de travail sont facilitées. Nous avons du matériel, par exemple des lève-malades, que nous n'avions pas avant.* » Laurence Gilbert travaille aujourd'hui à l'accueil de jour : « *J'aime organiser des activités manuelles et des sorties. Le poste a été créé et je me suis lancée !* »



### Jonathan Deniau

**Animateur socio-éducatif au CAJM La Note Bleue (Paris)**

« *J'ai fait des études en sciences sociales à la faculté. En parallèle, je travaillais dans des associations proposant des séjours adaptés aux personnes en situation de handicap. Mon poste d'animateur socio-éducatif est la suite naturelle de mon parcours. Nous accueillons au CAJM des personnes souffrant de lésions cérébrales acquises. Leur vie a basculé brutalement. Nous sommes à leurs côtés pour les aider à se reconstruire, à retrouver le plus d'autonomie possible. C'est un métier qui demande de l'écoute et de la bienveillance. Nous devons également faire preuve d'adaptabilité et de créativité pour trouver les solutions appropriées à chaque situation. C'est surtout un*

**« C'est un travail d'équipe, la diversité des approches fait notre force. »**

*travail d'équipe, bien plus que je ne l'avais imaginé : kiné, ergo, neuropsychologue... La diversité de nos approches et de nos points de vue fait notre force. Nous apprenons beaucoup les uns des autres. Et nous apprenons aussi beaucoup des personnes que nous accompagnons qui nous étonnent par leur combativité et leur résilience. »*

### Solange Ropert

**Responsable cadre de vie au Père Brottier (Ille-et-Vilaine)**

Solange Ropert est une fidèle de l'établissement de Pléchâtel en Ille-et-Vilaine, « *un petit dinosaure* », selon ses mots. Elle y entre en 1979 comme agent de service, s'occupe des repas, de l'entretien, des lits, et parfois elle aide aux toilettes des résidents. À l'époque, l'établissement s'appelle *Le Plessis-Bardoult*. Il a été créé dans les années 1930 par une association d'anciens combattants. La Fondation reprend la gestion en 2006 et entreprend une reconstruction complète. Le nouveau bâtiment est inauguré en 2011 et devient l'EHPAD *Père Brottier* : « *Le cadre de vie a été beaucoup amélioré pour correspondre mieux aux besoins de résidents plus âgés et plus dépendants.* » Solange Ropert est aujourd'hui responsable cadre de vie. Sa fonction s'est professionnalisée, « *mais elle reste polyvalente, c'est ce que j'aime. Pour qu'un cadre de vie soit agréable, il faut savoir solliciter les professionnels et savoir redonner. Les échanges avec les équipes, les résidents et les familles sont essentiels si l'on veut bien faire ce métier.* »



**« Les échanges avec les équipes, les résidents et les familles sont essentiels. »**



**« Il y a un niveau de qualité et d'investissement de chaque professionnel au-dessus de la moyenne. »**

## Thierry Sarraf

**Docteur en médecine physique et de réadaptation à L'Argentière (Rhône)**

Le docteur Thierry Sarraf est spécialisé en médecine physique et de réadaptation (MPR) ainsi qu'en neurologie. Sa carrière au centre médical de L'Argentière dans le Rhône a commencé en 1995. Il y a perçu d'emblée la richesse de la pratique pluridisciplinaire au service des patients : « Il y a un niveau de qualité et d'investissement de chaque professionnel au-dessus de la moyenne. » Le centre a été repris par la Fondation. Comme tous les établissements de santé, son contexte a évolué : « Au début des années 2000, la gestion était un sujet moins prégnant. Mon rôle est d'assurer la qualité des soins tout en prenant en compte la nécessaire rationalisation des moyens. » L'écoute de la personne et le regard approfondi des professionnels sont « notre marque de fabrique », et ce qui le passionne. Le centre, reconnu pour son expertise et sa capacité d'innovation, accueille des patients aux différents stades de la rééducation, de la postréanimation à la réinsertion professionnelle : « Je ne me sens pas menacé par l'ennui ! » Depuis 10 ans, il œuvre également au sein de la commission médicale de l'établissement.

**« Nous nous donnons les moyens de proposer un suivi personnalisé aux patients. »**



## Kévin Foucaud

**Animateur au Val des Roses (Nord)**

« Je suis titulaire d'un bac pro hygiène et environnement. Rien ne me destinait a priori au métier d'animateur en EHPAD. Mon diplôme en poche, je me cherchais un peu. Je me suis engagé dans le service civique et j'ai intégré Le Val des Roses. Pour moi qui suis d'un naturel timide et réservé, ce fut une révélation. Je me suis tout de suite senti à l'aise avec les résidents. Malgré la différence d'âge,

nous avons beaucoup à partager et, à leurs côtés, je me trouve utile. J'ai bénéficié du soutien de l'équipe en place. On m'a laissé libre de proposer des projets qui me tenaient à cœur et donné des responsabilités.

**« L'animation participe au maintien de l'autonomie. C'est un soin à part entière. »**

J'ai par exemple eu à encadrer, à mon tour, les jeunes en service civique. Ce métier m'a donné confiance en moi. J'ai aussi découvert que l'animation va au-delà du divertissement. Elle participe au maintien de l'autonomie

et contribue au bien-être des personnes accueillies. C'est un soin à part entière. Aujourd'hui, je dirais que j'ai trouvé ma vocation. Je me sens épanoui et je compte bien poursuivre dans cette voie. »

## Manuelle Vestris

**Cadre de santé à La Valériane (Martinique)**

« Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion de voir beaucoup de services différents : je suis passée par les urgences, la chirurgie cardiaque, la pneumo, la réadaptation infantile... J'ai exercé également en libéral. En 2001, j'ai intégré La Valériane et je n'en suis plus repartie ! L'établissement est spécialisé dans la prise en charge des affections digestives, métaboliques et endocriniennes. À mon arrivée, nous étions au tout début des programmes d'éducation thérapeutique, une petite révolution dans la façon d'accompagner les patients. J'ai vu grandir cette spécialité qui correspond en tout point à ma vision des soins, basée sur l'écoute et l'échange. Nous nous donnons les moyens de proposer un suivi personnalisé aux patients. C'est d'autant plus facile que La Valériane est un établissement à taille humaine : la communication entre les équipes est fluide et nos processus sont aussi simplifiés que possible. C'est important pour le poste d'encadrement et de coordination que j'occupe. Ça me permet de me consacrer pleinement aux projets qui me sont confiés. Et j'ai le sentiment que nous apportons beaucoup aux personnes que nous accueillons. »



## Maëlys Baran

Aide-soignante à Heol (Loire-Atlantique)

« J'ai toujours voulu travailler dans le secteur de l'aide à la personne. Je suis naturellement attentive aux autres. Après un bac pro, j'ai passé le diplôme d'aide-soignante et fait le choix d'exercer en EHPAD. C'est un milieu que j'ai découvert lors de mes stages. Ce qui me plaît, c'est le lien fort qui nous unit aux résidents. Nous sommes là pour eux, au quotidien. Nous connaissons leur histoire de vie, partageons leurs joies, les soutenons quand ils en ont besoin. Et ils nous apportent également beaucoup. C'est là toute la richesse de notre métier. Alors oui, être aide-soignante, ce n'est pas toujours facile. Mais à Heol, nous sommes une équipe solidaire : on rit, on s'entraide, on parle de tout. Notre direction est à l'écoute

et nous avons la possibilité de faire des propositions pour améliorer l'organisation et les pratiques. C'est valorisant de savoir que notre avis compte. J'ai l'impression d'être là où je dois être. »

## Sophie Bily

Directrice à La Résidence de Raymond (Lot-et-Garonne)

Pour Sophie Bily, le métier de directrice d'EHPAD est une reconversion. Lors de la soutenance de son mémoire de master, elle rencontre Jean-Claude Gérard, à l'époque directeur des opérations de l'Association Nationale Service Senior Écureuil (ANSSE), qui fait partie du jury. Vocation trouvée et rencontre déterminante : elle est nommée directrice de deux établissements en Normandie. Puis, après 2 années dans un EHPAD des Pyrénées repris en gestion par l'ANSSE puis par la Fondation, Sophie Bily rejoint en 2005 à Agen La Résidence de Raymond, où elle exerce toujours. Elle a une vision claire et un attachement intact pour son métier : « Tout part du terrain, de la bonne qualité de ce qu'on y fait. C'est un métier de relations humaines. Toutes les rencontres, très riches, m'ont fait grandir. Le métier est difficile, bien sûr, mais je me suis toujours sentie utile. » Ce qu'elle apprécie dans la Fondation, c'est son « identité arc-en-ciel » et la part d'autonomie accordée aux directeurs d'établissements. « La créativité vient du terrain, pas de l'uniformisation. C'est certes un peu plus compliqué à gérer, mais quand on prend du recul, on voit la beauté de cette palette de couleurs ! La Fondation a une identité forte, il faut la préserver. »



## Arnaud Magnan

Psychomotricien au Pays d'Aigues (Vaucluse)

« J'ai 25 ans et je suis psychomotricien. J'exerce en libéral et je suis également salarié à mi-temps au Pays d'Aigues. C'est un poste assez nouveau dans les EHPAD et qui témoigne d'une vraie volonté de la direction d'offrir une prise en charge complète à ses résidents,

pour préserver leur autonomie. Car le rôle d'un psychomotricien, c'est de soulager les personnes souffrant de troubles sensoriels, cognitifs ou moteurs, à travers des activités de médiation, les aider à retrouver un bien-être tant physique que psychologique. Ça demande un grand sens de l'écoute et une recherche constante des méthodes les plus adaptées pour remplir cet objectif. C'est passionnant. Au Pays d'Aigues, je fais partie intégrante de l'équipe. C'est d'ailleurs ce qui me conforte dans mon choix de travailler en structure. L'échange avec mes collègues contribue à enrichir ma pratique en libéral. Et je suis aussi là pour leur apporter ma vision du métier. »

« Le rôle d'un psychomotricien, c'est d'aider les personnes à retrouver un bien-être physique et psychologique. »

ce qui me conforte dans mon choix de travailler en structure. L'échange avec mes collègues contribue à enrichir ma pratique en libéral. Et je suis aussi là pour leur apporter ma vision du métier. »



« Tout part du terrain, de la bonne qualité de ce qu'on y fait. »



### Valérie Faure

**Aide-soignante / Aide médico-psychologique  
aux Mazets de l'Argilier (Gard)**

Valérie Faure travaille aux *Mazets de l'Argilier*, un EHPAD à Aubais (Gard). Son parcours professionnel commence par des remplacements dans un établissement proche, *L'Accueil*,

à Vauvert. Elle obtient son diplôme d'aide-soignante en 2000 et elle y est embauchée. Son premier souvenir marquant : la rénovation complète des locaux. L'établissement est géré par l'ANSSE, qui devient fondation d'utilité publique en 2001. La décision est prise de moderniser entièrement les locaux : *« C'était intense, il y avait de la poussière, mais cela n'a été que du positif ! Le confort a été beaucoup amélioré pour les résidents et pour les professionnels. Nous avons du matériel de qualité à disposition. »* Son deuxième souvenir marquant

est l'obtention du diplôme d'aide médico-psychologique. À Vauvert puis à Aubais, Valérie Faure a toujours apprécié l'accompagnement des résidents tel qu'il est pratiqué : *« On n'est pas que dans le soin, les toilettes. Il y a des animations, des sorties. On est dans la vie. »*

Et elle ajoute : *« Tant que je me lèverai avec le sourire, je continuerai ce métier ! »*

**« On n'est pas  
que dans le soin,  
les toilettes. Il y  
a des animations,  
des sorties. On  
est dans la vie. »**

### Jennifer Capblancq

**Infirmière au CRRF André Lalande (Creuse)**

*« J'exerce au sein du centre André Lalande de Noth. Nous accueillons des patients en soins de suite et de réadaptation. Leur séjour peut aller d'un mois à plusieurs années selon la pathologie et leur progression en termes de rééducation. Nous les accompagnons dans leur reconstruction. Chaque histoire est particulière. On partage des moments forts de leur vie. Il faut faire preuve d'écoute et de pédagogie. Prendre soin des patients est aussi un travail d'équipe. Peut-être est-ce parce que nous sommes un petit hôpital, mais nous sommes très soudés et échangeons beaucoup. L'ambiance est sereine, ce qui nous permet de donner le meilleur de nous-mêmes. »*



### Florence Loutz

**Directrice à La Houssaie (Seine-et-Marne)**

C'est en 1979 que Florence Loutz entre dans l'établissement qu'elle dirige aujourd'hui à Jouarre en Seine-et-Marne. D'abord maison de vacances des PTT, puis maison de retraite pour les postiers, l'établissement est repris par la Fondation en 2005 :

**« Chaque étape a été  
un nouveau challenge  
pour moi. »**

*« On a été très heureux d'être repris par un groupe non lucratif, c'était important pour garder nos valeurs. »* Grâce à sa proximité avec son équipe, Florence Loutz a veillé à ce que « l'esprit familial » qui règne à *La Houssaie* soit préservé.

Bientôt en retraite, elle mesure le chemin parcouru en plus de 40 ans : *« Chaque étape a été un nouveau challenge pour moi ! Les résidents ont changé : ils avaient 60-65 ans au début, aujourd'hui l'âge moyen est de 88 ans. J'ai toujours à cœur avec mon équipe de leur offrir le meilleur accompagnement possible. Mon métier a évolué aussi. Il y a plus d'administratif mais aussi plus d'outils et de protocoles qui sont utiles. J'ai des collègues et des professionnels au siège sur qui je peux m'appuyer. Partage et Vie est un groupe qui compte maintenant. »*



**« Prendre soin  
des patients  
est aussi un  
travail d'équipe. »**



**Margaux Lannes-Roulance**  
Psychologue à Richelot-Lassé (Vienne)

« Être psychologue, c'est apporter une écoute attentive à l'autre, lui permettre de s'exprimer et de se sentir accepté tel qu'il est. La société met trop souvent de côté les personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. Où pouvais-je donc être plus utile que dans un EHPAD qui accueille à la fois des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vieillissantes ? C'est l'une des raisons qui m'ont poussée à rejoindre Richelot-

Lassé. Et j'en suis très heureuse. J'ai découvert une équipe dynamique, bienveillante, toujours prête à lancer de nouveaux projets, à réfléchir sur ses pratiques pour les faire évoluer. Les valeurs humanistes et non lucratives de Partage et Vie, gestionnaire de l'établissement, font aussi écho en moi. La Fondation porte des projets d'envergure, comme sa démarche éthique. Et les collaborateurs sont invités

**« Où pouvais-je donc être plus utile que dans un EHPAD qui accueille à la fois des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vieillissantes ? »**

à y participer. Je fais par exemple partie d'un groupe de travail concernant l'élaboration d'un référentiel pour les unités protégées. Partir des expériences de terrain pour faire progresser l'accompagnement dans un réseau de 122 établissements est enthousiasmant. Je n'ai qu'une envie : m'investir encore davantage ! »



**« J'aime savoir que mon travail a des retombées concrètes sur la qualité de vie des personnes accueillies. »**

**Noémie Benitez**  
Étudiante en master 2 Santé et Médico-social au siège de Partage et Vie (Hauts-de-Seine)

« Je suis au tout début de ma carrière, mais ce qui est sûr, c'est que je souhaite poursuivre dans les secteurs médico-social et sanitaire ! Aider les plus vulnérables, être la main tendue dont ils ont besoin, c'est agir pour la collectivité, être acteur d'une société que l'on espère plus solidaire. Ce sont ces valeurs que je veux défendre. Aujourd'hui, je travaille au service qualité du siège de Partage et Vie. J'ai découvert l'univers des "fonctions supports" et mesuré combien il est complémentaire de celui des équipes de terrain. Nous sommes là pour leur apporter les expertises métier nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Il faut être disponible, à l'écoute, réactif. Ensemble, nous pouvons offrir un meilleur accompagnement à nos résidents et patients. J'aime savoir que mon travail a des retombées concrètes sur la qualité de vie des personnes accueillies. C'est épanouissant. »

**Philippe Courtecuisse**  
Assistant technique à l'ASAPAD (Nord)

Philippe Courtecuisse commence sa carrière au Comité d'Organisation des Loisirs et de l'Environnement (COLE), où il exerce différentes fonctions administratives. C'est une association implantée dans le Douaisis qui gère 13 établissements pour personnes âgées.

La Fondation reprend le COLE en gestion en 2005 : « Le fait que ce soit un groupe non lucratif rejoignait nos valeurs. Cela a été un vrai changement aussi, un peu comme si un petit garagiste était repris par le groupe Renault ! »

L'année suivante, Philippe Courtecuisse intègre le service d'aide à domicile, où il travaille encore aujourd'hui, qui est devenu depuis

**« Le mail et la visio, c'est bien, mais rien ne vaut le contact humain. »**

l'ASAPAD : « J'y côtoie des collègues admirables, dont le métier est trop souvent dévalorisé. Les outils ont évolué et les processus administratifs dans notre secteur sont plus lourds qu'avant. Mais j'ai noué des contacts avec les comptables du département. Le mail et la visio, c'est bien, mais rien ne vaut le contact humain. » Philippe Courtecuisse est délégué syndical central, car il a toujours aimé « rendre service ».



Reconnue d'utilité publique

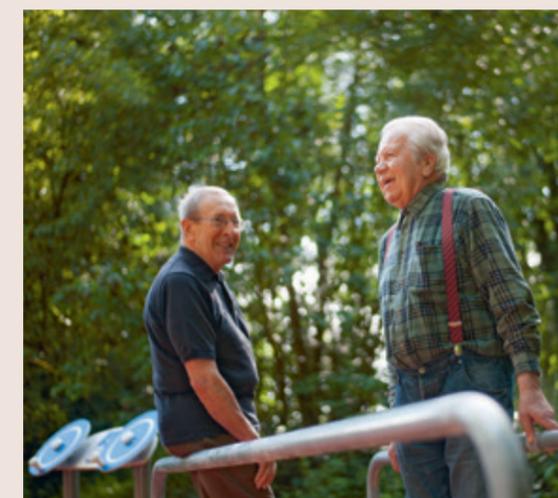


## 20 ans d'innovation pour le maintien à domicile

La Fondation met en œuvre des solutions pour offrir aux personnes en perte d'autonomie la possibilité de rester à leur domicile. Elle propose un panel de services innovants, adaptés aux besoins : aide à domicile, téléassistance, adaptation domotique des logements, plateforme d'aide aux aidants, maison d'accueil spécialisée externalisée...



## Des services de proximité pour les seniors



**La vocation de Partage et Vie est d'aider les aînés à maintenir ou même à développer leurs liens sociaux, qu'ils vivent en établissement ou à domicile.** Au fil des ans, des initiatives sont nées pour offrir des services de proximité aux habitants des communes. À Lewarde et Ostricourt, dans le Nord, les personnes âgées qui résident près des établissements *L'Orée du Bois* et *Charles Vanel* sont invitées à profiter des plateformes d'activités physiques adaptées et à participer aux animations de l'association *Siel Bleu*. En Creuse, l'EHPAD *Jean Mazet* propose un service de portage de repas. Les livreurs sont formés pour apporter une écoute attentive ainsi qu'une aide à la mise en œuvre du repas. Ils peuvent vérifier que les personnes vont bien et assurent un vrai lien social. Hier et encore aujourd'hui, les établissements de Partage et Vie ont à cœur d'être des acteurs de la solidarité.

# Rétrospective

## Vivre chez soi en toute sécurité

**Partage et Vie a été pionnière dans la mise en œuvre de dispositifs de téléassistance avancée qui contribuent au maintien à domicile des personnes fragiles, d'abord dans la Creuse et en Corrèze, puis en Haute-Vienne et en Loir-et-Cher.** Elle intervient dans le cadre de délégations de service public à des coûts accessibles pour les bénéficiaires. Une assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, est proposée. Elle est complétée par l'installation d'équipements domotiques à domicile. La force du dispositif repose sur trois piliers : la proximité, avec des plateformes d'appels implantées dans les départements ; un fonctionnement proactif qui maintient le lien social par l'émission régulière d'appels de convivialité ; le conseil et l'assistance technique aux usagers qui sont accompagnés dans l'utilisation de la domotique.



## M@do, la première maison de retraite à domicile



**Expérimentation débutée en 2013, M@do a été la première maison de retraite à domicile ouverte en France avec une autorisation de 40 places.** L'objectif : apporter aux personnes souhaitant rester chez elles les mêmes services que dans une structure médicalisée : repas, toilette, soins, surveillance (téléassistance, domotique)... L'équipe intégrée compte des auxiliaires de vie et des aides-soignants ou des aides médico-psychologiques, qui se relaient pour les actes quotidiens à domicile. Des aides-soignants assurent une garde de nuit itinérante avec des passages programmés ou ponctuels, à la demande de la plateforme de téléassistance. Un coordonnateur organise l'accompagnement. En cas de besoin d'accueil d'urgence pour les personnes âgées, une chambre est réservée à l'année dans un EHPAD.

# Rétrospective

## Prendre soin de ceux qui prennent soin



À Partage et Vie, les équipes mettent en œuvre depuis de nombreuses années des dispositifs destinés à faciliter le quotidien des aidants qui prennent soin de leurs proches. 57 % des établissements de la Fondation proposent ainsi des places d'accueil de jour ou d'hébergement temporaire. L'objectif est d'apporter une prise en charge adaptée aux besoins des personnes en perte d'autonomie et d'offrir aux familles un temps de repos. Des « cafés des aidants » ou des groupes de parole animés par des professionnels sont également organisés. Dans une ambiance conviviale, les aidants peuvent échanger sur leurs difficultés et rencontrer des personnes qui partagent la même situation. À Douai, depuis 2015, c'est une plateforme d'accompagnement et de répit dédiée qui apporte son soutien à près de 240 couples aidant-aidé. Pendant qu'un membre de l'équipe prend en charge les proches malades, des activités telles que peinture, travaux manuels, promenades et groupes de discussion sont proposées aux aidants pour leur permettre de se ressourcer.



## Accompagner les personnes cérébrolésées à domicile

Ouvert en 2008, le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) *La Note Bleue* accueille à Paris des personnes victimes de lésions cérébrales acquises qui souhaitent rester à domicile et ont besoin d'un accompagnement thérapeutique et social durable. Dans le secteur médico-social, les SAMSAH ont un rôle spécifique et important : permettre aux personnes accompagnées de retrouver de l'autonomie. Le service évalue les besoins, les capacités et les attentes du bénéficiaire. Il met ensuite en place et coordonne les aides techniques et humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie : organisation des soins, accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, conseils et soutien dans les démarches administratives à accomplir. Des temps collectifs sur site sont proposés, avec des sorties, des repas et des visites culturelles. Le SAMSAH contribue à resserrer ou à entretenir les liens familiaux, sociaux ou professionnels.





**Et maintenant**

### Un nouveau service d'aides et de soins à domicile



En janvier 2021, Atmosphère a rejoint Partage et Vie. Cette association, créée en 1988 à Paris, propose quatre types de services : aide à domicile, soins infirmiers à domicile, accompagnement spécialisé des troubles neurodégénératifs, aide aux aidants. Pour faire face aux enjeux de la dépendance et aux transformations du secteur, elle a choisi de rejoindre la Fondation, qui a fait du développement des services à domicile l'un des axes stratégiques de sa feuille de route 2020-2025. Avec Partage et Vie, Atmosphère veut évoluer vers une qualité de service encore plus grande, grâce, entre autres, à un management et à une organisation fondée sur l'autonomie des équipes. Partage et Vie et Atmosphère ont aussi entamé ensemble un travail sur un référentiel concernant le service à domicile. Il s'inspirera des valeurs développées par Atmosphère et des méthodes de management innovantes promues au sein de Partage et Vie, notamment par son service d'aide à domicile dans le Nord, l'ASAPAD.

# Et maintenant

## Les services de téléassistance engagés contre la Covid-19



**Les quatre plateformes de téléassistance de Partage et Vie contribuent à prévenir les risques à domicile et à préserver l'autonomie de près de 15 000 usagers.** Durant le premier confinement, ce sont plus de 35 000 appels de soutien et de convivialité qui ont été passés à des personnes fragiles.

La plateforme *Corrèze Téléassistance* s'est notamment vu confier par le département la gestion des appels en provenance d'un numéro vert permettant d'être mis en relation avec les services publics pour des questions relatives à l'accueil dans les collèges, la garde des enfants ou le suivi des personnes âgées et handicapées. Elle a aussi prêté main-forte à l'instance de coordination de l'autonomie du canton de Juillac et contacté tous les adhérents afin de détecter des situations d'urgence pouvant nécessiter une surveillance ou une intervention.

Le département de la Creuse s'est quant à lui appuyé sur les infrastructures de *Domo Creuse Assistance* pour mettre en place un numéro vert à destination des personnes âgées souhaitant bénéficier d'une écoute et d'un soutien téléphoniques renforcés. La plateforme a également doublé ses appels de convivialité durant le confinement et s'est associée à la gendarmerie afin de planifier des interventions pour s'assurer que les usagers se portaient bien.

## Un bilan positif pour la nouvelle organisation de l'ASAPAD

**Au terme de deux années d'expérimentation d'une nouvelle organisation reposant sur la constitution d'équipes autonomes de proximité, le service d'aide à domicile ASAPAD (Nord) dresse un premier bilan positif.** Trente équipes sont engagées dans la démarche et en sont satisfaites. Les auxiliaires de vie ont gagné en autonomie. Ils gèrent leur planning, trouvent des solutions entre eux, font des propositions pour améliorer le quotidien des usagers. Cette nouvelle organisation redonne du sens et de l'intérêt au métier, elle répond également au premier besoin des bénéficiaires, qui est la stabilité des intervenants. Le temps de déplacement des auxiliaires de vie a diminué. Tous apprécient de mener leurs missions en équipe, dans un esprit de solidarité qu'ils ne connaissaient pas en travaillant seuls. Des réunions d'échanges bimensuelles sont planifiées. Un coach intervient en support. Il veille au bon déroulement et fait en sorte que chaque professionnel puisse s'exprimer.

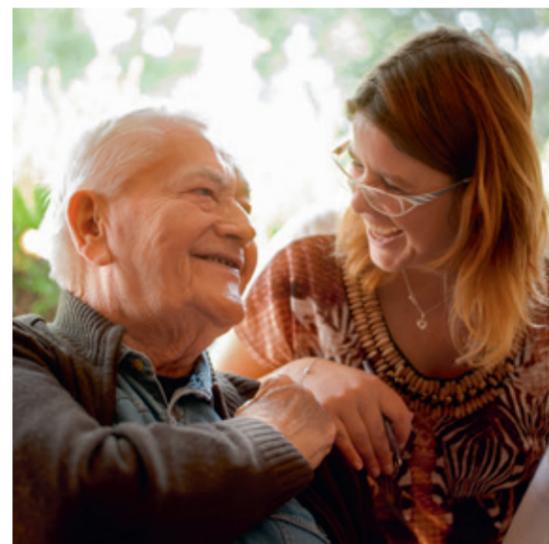


## Au plus près des besoins des personnes cérébrolésées

**Moins de troubles du sommeil, de troubles cognitifs ou anxio-dépressifs, une bonne progression de l'autonomie dans les déplacements extérieurs et l'alimentation, une nette diminution de la souffrance exprimée par les familles...** Tels sont les résultats de l'étude menée en 2020 sur les bénéfices observés chez les personnes accompagnées par la MAS externalisée *Auprès TC* (Nord). Ces bons résultats s'expliquent par la prise en charge spécifique, nouvelle dans le paysage médico-social, proposée par *Auprès TC*. Les personnes cérébrolésées vivant à leur domicile peuvent bénéficier, chez elles ou en accueil de jour, d'un accompagnement personnalisé, comprenant des ateliers thérapeutiques collectifs et un suivi individuel (psychologue, psychiatre, neuropsychologue, etc.), deux à quatre fois par semaine en fonction des besoins. Fortes de ce bilan positif, les équipes vont travailler à dupliquer l'expérience sur d'autres territoires afin de répondre à la demande croissante de ce type de prise en charge.



## Informier, orienter, accompagner



**Le centre local d'information et de coordination (CLIC) du Douaisis lance son Handiguide, un annuaire recensant les services, les établissements et les ressources, à disposition des personnes handicapées et de leurs aidants.** Dédié aux personnes âgées de plus de soixante ans et à leur entourage, le CLIC a obtenu la labellisation « relais autonomie » et vu ses missions s'étendre au champ du handicap. C'est pour remplir ses objectifs d'information et d'orientation auprès de ce nouveau public que les équipes ont conçu ce document, sur le modèle du *Gérontoguide* existant. Ce projet a reçu le soutien de la sous-préfecture dans le cadre de la charte Douaisis Handicap. Il a été l'occasion de réunir, pour la première fois, toutes les instances du territoire concernées : services emploi, formation, transport, habitat, structures d'accueil (ESAT, FAM, MAS, etc.). Le CLIC continue aussi de se mobiliser pour organiser



des actions de prévention et d'information thématiques (bien-être, nutrition, troubles cognitifs, inclusion numérique, lutte contre l'isolement, gestes de premiers secours...). Il reste également un organe clé qui a vocation à réunir les acteurs du secteur : directeurs de CCAS, membres des mairies et de la direction territoriale, assistants sociaux, infirmiers, gériatres, cadres de santé, responsables de MAIA... En plus de faire évoluer les pratiques, il s'agit de permettre un décloisonnement des services dont bénéficient les usagers.



## 20 ans de soins et d'expertise pour les personnes hospitalisées

La Fondation accueille au sein de ses quatre établissements spécialisés en soins de suite et de réadaptation des personnes qui ont besoin d'un suivi médical particulier après un accident, une maladie ou une intervention chirurgicale. L'objectif est de leur permettre de recouvrer la plus grande autonomie physique et psychologique possible, de faciliter le retour à domicile, de favoriser une réinsertion sociale et professionnelle optimale.





## Rétrospective

### La réinsertion au cœur du projet de soins



**Faciliter le retour au domicile des patients et leur donner les clés de la plus grande autonomie possible figurent parmi les priorités des équipes qui travaillent à la mise en place de dispositifs innovants.** Des appartements transitionnels ont par exemple été ouverts au centre médical de *L'Argentière* (Rhône) et au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles (CRRF) *André Lalande* (Creuse). Les patients ont la possibilité d'y séjourner et de tester, dans des conditions réelles, les équipements techniques et domotiques qui pourront ensuite être installés chez eux. Parce que la mobilité est également un enjeu majeur pour l'accès à une vie citoyenne et pour une pleine participation à la vie sociale, ces deux établissements proposent des programmes d'évaluation et de réentraînement à la conduite. Enfin, les patients sont accompagnés dans leur projet de réinsertion professionnelle, grâce à des ateliers menés par des équipes pluridisciplinaires et à la collaboration de partenaires emploi externes.

# Rétrospective

## Développer les pratiques bienveillantes



En 2013, le CRRF *André Lalande* (Creuse) a adhéré, avec le soutien de l'ARS du Limousin, au réseau Planetree. Ce réseau promeut un modèle de gestion des soins et des services de santé mettant les patients, leurs familles et les salariés au cœur des décisions qui sont prises dans une organisation. Dix composantes cimentent la démarche : valoriser les interactions humaines, inclure les proches, humaniser l'environnement physique, stimuler par l'alimentation, cheminer par les arts, communiquer par le toucher, s'ouvrir aux thérapies complémentaires, s'associer à la communauté, partager de l'information et soutenir la quête de sens. Le CRRF a engagé des actions correspondant à ces composantes, parmi lesquelles : le décloisonnement entre les services, la création d'une charte des valeurs, la mise en place d'approches thérapeutiques innovantes, la rénovation des espaces intérieurs et extérieurs, la mise en œuvre d'un management positif et bienveillant, fondé sur l'écoute et l'échange... Ce travail et l'investissement des équipes ont été récompensés par le label Bronze de Planetree.

## Aider le patient à être acteur de sa santé

L'éducation thérapeutique du patient est une prise en charge mise en œuvre par les équipes du CRRF *André Lalande* (Creuse) et de *La Valériane* (Martinique), qui accorde une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. Celui-ci apprend à mieux gérer sa maladie grâce à l'acquisition de compétences d'autosoins et d'adaptation aux situations. En Creuse, le programme est proposé aux personnes souffrant de lombalgie chronique. L'objectif peut se résumer ainsi : « Mon mal de dos ne doit plus m'empêcher de faire ce que j'ai envie de faire. » Le bilan est positif : selon les réponses données aux questionnaires d'évaluation de sortie, 78 % des patients ont une activité professionnelle contre 48 % lors du diagnostic éducatif fait à leur arrivée. À *La Valériane*, ce sont les personnes souffrant d'obésité qui bénéficient de la méthode. Le taux de réussite du programme est estimé à 60 %, ce qui est au-delà des résultats que les patients obtiendraient seuls en faisant un régime. *La Valériane* est l'unique établissement de Martinique à proposer cette spécialisation en direction du jeune public.



# Rétrospective

## Des équipes mobiles pour faciliter le parcours de santé

**Les établissements sanitaires expérimentent de longue date des prises en charge hors les murs, destinées à faciliter le parcours de santé des usagers.**

Depuis 2011, le centre médical de *L'Argentière* (Rhône) pilote une équipe mobile d'orientation, de coordination et de suivi des patients qui, suite à des lésions cérébrales graves, présentent un état végétatif chronique (EVC) ou un état pauci-relationnel (EPR). Cette équipe organise le parcours de soins en créant du lien entre les services de court séjour, les services qui effectuent le bilan neurologique spécifique et les unités de proximité, lieux de vie dédiés pour ces patients. Elle évalue la prise en charge globale du patient, soutient les familles et forme les soignants. En 2014, le CRRF *André Lalande* (Creuse) a créé quant à lui une équipe mobile *Hémipass* qui accompagne les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral après leur retour au domicile. Elle s'assure que la réadaptation dans l'environnement quotidien se passe bien, en optimisant les acquis de la rééducation et en coordonnant l'intervention des professionnels des secteurs libéral et non libéral. Le CRRF possède également depuis 2005 un service d'hospitalisation à domicile, qui est la seule structure de ce type en Creuse. D'une capacité d'accueil de 35 places, il assure des soins d'intensité et de nature hospitalière au domicile sur l'ensemble du département.



## Prendre en charge l'hypertension artérielle

**En 2018, l'hôpital *Arthur Gardiner* (Dinard), associé au centre hospitalier universitaire de Rennes, a été labellisé « centre d'excellence européen en hypertension artérielle ».** Il prend en charge l'hypertension la plus sévère, celle qui résiste à plusieurs médicaments. Seize centres sont labellisés en France, celui de Rennes-Dinard étant le seul du Grand Ouest. Sa mission est de s'occuper des cas complexes, mais également de faire de la formation et de la recherche. Rennes-Dinard regroupe l'ensemble des spécialistes de l'hypertension : cardiologues, endocrinologues, néphrologues, radiologues interventionnels, chirurgiens, pharmacologues et biologistes... En France, 14 millions de personnes souffrent d'hypertension artérielle, le vieillissement étant un facteur d'aggravation de cette pathologie.





Et maintenant

## Des téléconsultations pour garder le lien



**Soutenir les patients dans leur combat contre l'obésité lors des périodes de confinement, tel a été le défi des collaborateurs de La Valériane en 2020.** Des téléconsultations ont été proposées aux personnes suivies en hôpital de jour, afin de les aider à appliquer chez elles les bonnes pratiques acquises durant leur séjour en hospitalisation complète. Les temps d'échange avec l'équipe pluridisciplinaire ont été assurés, tout comme les entretiens individuels. L'objectif était double : apporter aux patients la motivation indispensable au maintien d'une alimentation équilibrée et de l'exercice physique ; les aider à faire face aux situations génératrices de stress (confinement, frustration...). L'expérience a été concluante. Les équipes envisagent aujourd'hui de la continuer pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés à suivre les programmes dispensés en hôpital de jour, en raison de leur éloignement géographique ou de leur emploi du temps professionnel.

## Et maintenant

### Information, prévention : Le rôle d'un hôpital de proximité



**L'objectif stratégique de l'hôpital Arthur Gardiner de Dinard (Ille-et-Vilaine) est de conforter son positionnement de structure de proximité sur son territoire.**

C'est dans cette optique qu'a été lancé, en collaboration avec le professeur Claude Jeandel, un cycle de conférences ouvertes au grand public et aux soignants. L'hôpital, au cœur de la ville, devient un lieu d'échanges, mais également de prévention. Les premières rencontres ont eu pour thème : « Comment préserver son capital santé pour une avancée en âge réussie ? » et « Peut-on éviter un accident cardiaque ? ». Des sujets sociétaux ou de santé publique seront abordés, comme le diabète, la nutrition, avec un objectif d'éducation à la santé du patient. Interrompues par la pandémie, les conférences reprendront dès que la situation sanitaire le permettra. *Arthur Gardiner* a été mandaté par l'ARS pour accueillir un centre de vaccination Covid-19, à compter d'avril 2021.

### Soutenir les structures du secteur dans la lutte contre la Covid-19

**En Creuse, le CRRF *André Lalande* propose de l'hospitalisation complète et de jour spécialisée dans la rééducation et la réadaptation des affections neurologiques, orthopédiques et traumatologiques.**

Comme pour tous les établissements de santé, l'année 2020 a été celle de l'adaptation permanente de son organisation. Face aux évolutions de la situation sanitaire, les salariés ont fait preuve d'une disponibilité sans faille. Ce contexte exceptionnel a renforcé les liens entre les professionnels et la solidarité pour assurer la continuité de la mission et des actes médicaux.

Relativement épargné par la première vague, le CRRF a accueilli des patients post-Covid qui gardaient des séquelles de la maladie, venant des hôpitaux du département. À l'automne, l'incidence du virus étant nettement plus importante dans la région, le centre a concentré son activité sur les traitements les plus urgents. Les professionnels du service d'hospitalisation à domicile (HAD) ont effectué des missions de soutien dans des EHPAD du territoire. Les interventions dans les établissements médico-sociaux représentent environ 10 % de l'activité HAD du CRRF. Reconnu pour son expertise et sa capacité à innover, *André Lalande* a été désigné par l'ARS comme site pilote de télésanté en soins de suite et de réadaptation. Un projet d'avenir qui sera déployé en 2021.



## Et maintenant

### Le centre médical de *L'Argentière*, un acteur majeur dans le Rhône



**Le centre médical de *L'Argentière* (CMA) a forgé sa réputation sur son savoir-faire dans des activités cliniques telles que la neurologie, l'orthopédie et la brûlologie.** Pour faire face à la crise sanitaire, l'établissement s'est rapidement organisé pour assurer la continuité des soins. Il a mis en place un secteur Covid-19 dans son service de rééducation post-réanimation (SRPR) situé à l'hôpital Nord du CHU de Saint-Étienne, ainsi que sur le site de soins de suite et de rééducation d'Aveize.

En 2020, le CMA a accueilli 26 patients Covid-19 sur ses différents sites. Le contexte épidémique a été l'occasion de nombreux gestes de solidarité envers les équipes du centre qui bénéficie d'une solide implantation locale. Le CMA accueille également en son sein un institut de formation des aides-soignants qui a, quant à lui, modifié ses locaux pour pouvoir continuer d'accueillir en toute sécurité sanitaire les promotions. Plus de 40 dossiers d'inscription ont été validés pour l'année 2020-2021.

### Un institut de formation tourné vers l'avenir

**Consciente des enjeux de professionnalisation des équipes et de la nécessité d'actualiser les savoirs ou de développer de nouvelles compétences, Partage et Vie a fondé son propre institut de formation.** Celui-ci propose des programmes de formation continue à destination des personnels des secteurs médico-social et sanitaire. Il dispense également la formation initiale au diplôme d'aide-soignant. En 2020, l'institut de formation s'est adapté au contexte épidémique et aux besoins des professionnels. Dès le début de la première vague de Covid-19, les équipes se sont mobilisées pour développer des modules d'e-learning spécifiques « Covid-19 », permettant à tous les salariés de se familiariser avec l'application des gestes barrières et de sécuriser les pratiques en milieux médico-social et sanitaire. Tutoriels vidéo, questionnaires d'évaluation, c'est sur un mode particulièrement dynamique qu'ont été conçus les différents volets du programme pour être accessibles à tous.





## 20 ans d'échanges et de rencontres

Être un creuset permettant aux professionnels et aux différents acteurs du secteur de mettre en commun leurs expériences, leurs pratiques et leurs savoirs au bénéfice des plus fragiles est une mission portée par la Fondation depuis ses origines.



## Rétrospective

### La qualité au cœur du service



À Partage et Vie, la démarche qualité s'est très tôt voulue participative. Un réseau de référents qualité dans les établissements a ainsi été mis en place dès 2007. Ces référents contribuent au développement de la culture qualité, en sensibilisant les équipes et en animant des groupes de travail pluridisciplinaires. Ils s'assurent de la mise en œuvre du plan d'actions qualité. Ils garantissent la traçabilité et l'analyse des événements indésirables.

Depuis 2009, la Fondation réalise des visites internes qui visent à préparer les évaluations externes. Originalité du dispositif : ces visites internes sont effectuées par des salariés spécifiquement formés. Il peut s'agir d'infirmiers, d'adjoints administratifs, de psychologues, de directeurs... Ces visites permettent de faire le point sur les forces et les axes d'amélioration des établissements. Elles constituent aussi un entraînement au processus même de l'évaluation : réunion d'ouverture, préparation et analyse documentaire, entretiens, réunion de clôture « à chaud ». Il s'agit d'aider les équipes à acquérir le réflexe de toujours assurer la traçabilité de ce qui est fait.

# Rétrospective

## Collaborer, être solidaires

« Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. » C'est grâce à la coopération de tout un réseau de partenaires que la Fondation a pu, au fil des ans, faire évoluer son offre et apporter aux personnes accueillies le meilleur accompagnement. En cette année de ses 20 ans d'existence, Partage et Vie veut rendre hommage aux instances et structures qui lui ont permis d'assurer au mieux sa mission d'intérêt général au service des plus fragiles : les Caisses d'Épargne, nos fondateurs ; les partenaires financiers (caisses de retraite, mutuelles, TEGO, conférence des financeurs...), qui ont soutenu nos initiatives ; les acteurs du secteur (partenaires hospitaliers, organismes actifs dans le champ du grand âge ou du handicap), qui contribuent à faciliter le parcours de santé des patients et des résidents ; les élus (maires, députés, préfets, présidents et membres des conseils départementaux et régionaux...), qui travaillent aux politiques publiques ; les bailleurs sociaux, avec qui nous collaborons pour le cadre de vie et le bien-être des personnes accueillies ; les bénévoles (particuliers, familles, étudiants, associations culturelles ou de médiation animale...), qui par leur engagement apportent de la joie dans le quotidien ; les partenaires emploi (missions locales, écoles, centres de formation, structures de réinsertion...), qui nous aident à promouvoir les beaux métiers des secteurs médico-social et sanitaire. Ensemble, nous pouvons être fiers du chemin parcouru.



## Travailler main dans la main



**Les agences régionales de santé et les départements sont les partenaires immédiats et essentiels des établissements de Partage et Vie.** Garants de la qualité de nos services et de nos tarifs, ils nous accompagnent pour entreprendre des projets innovants et améliorer nos prestations. Le succès de la collaboration repose sur la relation de confiance qui nous unit et les objectifs communs qui nous animent : faciliter les parcours des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap ; rendre plus lisibles les dispositifs ; contribuer à changer le regard de la société sur ces personnes. En 20 ans, le dialogue s'est « désinstitutionnalisé » et les échanges ont dépassé le cadre réglementaire et tarifaire pour devenir un travail en partenariat. C'est cette réflexion commune sur les enjeux de la dépendance qui permettra de réussir les défis de demain.

# Rétrospective

## Prendre la parole, débattre



**En 2004, la Fondation lance « Les Diagonales », un cycle de conférences et de débats.** Professionnels, universitaires, responsables associatifs et partenaires sont invités à croiser les regards, à échanger sur les expériences, à confronter les concepts aux réalités et à débattre des enjeux du secteur. Sont abordés des thèmes comme « Quelles solidarités entre les générations ? » ou « La lutte contre l'exclusion économique ». L'objectif est aussi de déterminer des points de convergence et de permettre à la Fondation d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics, lors de la préparation des évolutions techniques, sociales et réglementaires. À ce rendez-vous semestriel s'ajoutent les « Focales » à partir de 2005, des rencontres autour d'un auteur, d'un réalisateur ou d'un artiste, dont l'œuvre est en relation avec les activités de la Fondation. Ces rencontres ont vu intervenir des personnalités comme Julia Kristeva, Mathieu Riboulet, François de Closets, Nils Tavernier ou Jean Claude Ameisen.

## Créer du lien, fédérer les équipes

**La Fondation est un réseau d'établissements qui s'est développé au fil des années. En 2007 ont lieu les premières rencontres interrégionales.** Elles permettent de créer du lien entre salariés dans une ambiance conviviale, mais aussi de présenter les réalisations et le développement du réseau. C'est à cette occasion que sont également lancés les premiers appels à projets internes : les équipes de terrain sont invitées à imaginer, sur un thème donné, des initiatives innovantes en faveur des résidents et des patients. Les gagnants reçoivent une dotation financière pour mettre en œuvre leur projet. Aujourd'hui, le concours s'appelle Inn'Osez. Des journées professionnelles sont aussi organisées. Elles réunissent les collaborateurs d'une même filière : médecins coordonnateurs, infirmiers, animateurs, référents hôteliers, psychologues... L'objectif est de réfléchir aux pratiques, de favoriser les échanges et la mise en place de projets entre établissements. Elles font alterner études de cas concrets et apports méthodologiques. Très appréciées, elles contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à la Fondation.





■ Et maintenant

### Se rassembler, agir avec les instances du secteur



**Dominique Monneron, directeur général de Partage et Vie, a été élu, en 2020, au conseil d'administration de la FEHAP.** La FEHAP fédère près de 4 000 établissements et services privés non lucratifs. Elle constitue un organe clé de dialogue avec les pouvoirs publics à l'heure de réformes majeures. Après la crise sanitaire, il s'agit de définir comment, collectivement, les acteurs des secteurs médico-social et sanitaire vont faire face aux enjeux de la dépendance. Par la voix de son directeur général, Partage et Vie entend contribuer à la modernisation du secteur privé solidaire. Cette ambition trouve son écho sur les territoires, avec la participation de directeurs d'établissements aux délégations régionales de la FEHAP. C'est l'action concertée des acteurs du secteur qui permettra d'élaborer des réponses de long terme face à l'émergence des nouveaux besoins.

# Et maintenant

## Le Ségur en soutien du travail des équipes



**En juillet 2020, le ministre des Solidarités et de la Santé a pris la décision de mobiliser des moyens financiers pour revaloriser notamment les professionnels et donner de nouvelles ambitions au système de santé.** Les travaux ont abouti à des accords pour que les métiers de la santé soient reconnus à la hauteur de l'engagement des professionnels. La FEHAP, fédération à laquelle adhère la Fondation, a transposé l'indemnité dite « Ségur » pour les professionnels des EHPAD et des établissements sanitaires. Au sein de Partage et Vie, elle a été intégrée dès janvier 2021 dans la rémunération mensuelle des collaborateurs. Cette mesure est une première étape dans la reconnaissance des métiers du soin, lesquels, à l'hôpital comme en EHPAD, sont des métiers d'engagement au service des plus fragiles. Partage et Vie continue d'œuvrer avec détermination pour que les secteurs du domicile et du handicap soient également bénéficiaires.

## Avec la mission locale, un partenariat gagnant/gagnant

**Faire mieux connaître les métiers du médico-social est un enjeu pour tout le secteur. Renforcer les équipes contribue à un bon accompagnement des résidents.** À l'EHPAD *Saint-Vincent* (Rhône), un partenariat efficace a été mis en place avec la mission locale de Givors. Depuis 7 ans, une vingtaine de jeunes en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) sont venus découvrir les métiers du soin. L'organisation du travail a été pensée pour faciliter leur intégration. Chaque jeune se voit attribuer un référent expérimenté dans l'équipe et peut bénéficier ainsi d'un accompagnement personnalisé. Pour la cadre de santé qui pilote le dispositif, l'objectif premier est de réussir leur montée en compétences. Pour les référents, il y a une fierté à transmettre les savoir-faire de leur métier. À l'issue de leur contrat, les jeunes s'inscrivent dans une formation d'aide-soignant ou d'infirmier. Très satisfaits de leur expérience, plusieurs sont revenus dans l'établissement en CDD, certains ont été embauchés en CDI.

La réussite du dispositif tient à la relation de confiance établie au fil des ans et à la bonne connaissance par la mission locale des besoins de l'établissement en matière de profils. De son côté, *Saint-Vincent* bénéficie d'un bouche-à-oreille favorable du fait de la qualité de son accueil des jeunes. L'établissement collabore aussi beaucoup avec Pôle emploi et les écoles. Comme dans d'autres établissements de Partage et Vie dans la région, une action continue est réalisée sur les opportunités de travailler en EHPAD.

## Les premières Estivales de Partage et Vie

**Au cœur du métier de l'accompagnement des personnes fragiles, il y a la question de l'éthique. Elle est essentielle dans le lien entre les personnes soignées et les professionnels accompagnants.** Elle n'est pas seulement faite de principes, mais aussi d'actions concrètes et quotidiennes. Des gestes, des décisions concertées, au cas par cas, créent un climat favorable à l'éthique. Depuis 2019, Partage et Vie a mis en œuvre une démarche de réflexion avec le concours de Roger-Pol Droit, philosophe et écrivain.

Pour examiner les difficultés spécifiques soulevées par l'accompagnement des personnes en situation de dépendance, pour rechercher des réponses pratiques pertinentes, la Fondation a estimé indispensable de mener une réflexion de fond et de la partager avec les équipes. Un dialogue suivi a été organisé entre ceux qui ont l'expérience du terrain et des personnalités appartenant à plusieurs domaines de compétences : médecins, psychologues, sociologues, philosophes... Une déclaration éthique a été rédigée à l'issue de l'ensemble de ces travaux et partagée avec les établissements.

Le contexte de la pandémie a compliqué plus encore le quotidien et a mis à rude épreuve les personnes fragiles, leurs proches et les établissements qui les accueillent. Au mois de juin 2020, Partage et Vie a organisé ses premières Estivales sur le thème de « L'éthique du grand âge à l'épreuve de la Covid ». L'événement digital a été l'occasion de proposer plusieurs tables rondes qui ont rassemblé de nombreux intervenants sur des sujets tels que « Comment protéger sans nuire ? » ou « Comment vivre en se touchant moins ? ». Les prises de parole et les débats ont donné lieu à la publication d'un livre aux éditions PUF.



Roger-Pol Droit.

# Et maintenant

## Les Arbres de Partage

**Les Arbres de Partage** sont un projet innovant réalisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts et la Société forestière de la Caisse des Dépôts. Lancé en 2020 en phase pilote et avec le soutien du bailleur Axentia, il a concerné une quarantaine d'établissements de Partage et Vie en Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Île-de-France et Hauts-de-France. Aux résidents, il a été proposé de planter un arbre en leur nom. Chacun a pu choisir l'essence qu'il préférerait parmi trois choix : le chêne, l'orme ou le tilleul. C'est le chêne qui a reçu les suffrages les plus nombreux. À l'automne, 2 000 arbres ont été plantés en forêt de Gisors, dans l'Eure. La démarche va se poursuivre sur le long terme. Chaque nouveau résident, au moment de son admission, se verra proposer de faire le choix d'un arbre. L'exploitation de la forêt s'effectuera dans un esprit durable sur une période de 250 ans.



**Monsieur Fleuri, 93 ans,**  
résident à **L'Archipel**  
(Duclair, Seine-Maritime).

« Avec un nom comme le mien, j'étais prédisposé à apprécier le projet ! Je suis heureux de savoir qu'un arbre que j'ai choisi va pousser dans une forêt de la région. Mon choix s'est tourné vers le tilleul. L'une des maisons dans lesquelles j'ai vécu avec ma femme était située "résidence des Tilleuls". Cela m'a rappelé des souvenirs ! »



## Une association créée par les résidents, pour les résidents



**Les personnes âgées accueillies à l'EHPAD Jacques Bonvoisin à Dieppe ont créé l'association Les Fleurs d'Antan avec pour objectif de prendre part à l'organisation des animations de l'établissement.** L'idée est née en 2019, à la suite d'un marché de Noël durant lequel les résidents avaient récolté une somme d'argent en vendant des objets confectionnés par

leurs soins. C'est pour faire bon usage des bénéfices de cette journée que ces derniers ont décidé de se constituer en association. Certains participants ont souhaité rester « bénévoles », d'autres ont volontiers accepté les rôles de président, secrétaire, trésorier... Les statuts ont été rédigés et déposés en préfecture. L'association a pour objet : « d'apporter du confort moral à ses adhérents âgés, résidents à l'EHPAD Jacques Bonvoisin. Elle participe financièrement aux activités en lien avec le projet d'animation de l'établissement. Elle recueille et gère les fonds nécessaires à certaines animations, à la distraction, au maintien des liens sociaux, à la qualité de vie et au bien-être des résidents. Elle exerce toutes les activités et accomplit toutes les opérations tendant à réaliser cet objet au sein de la résidence et en dehors. » Cette association permet aux résidents de se sentir impliqués dans la vie de l'établissement, de donner leur point de vue, d'être à l'initiative des projets. Ils deviennent acteurs de leur lieu de vie, se mettent au service des autres personnes accueillies, un rôle qu'ils remplissent avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté.

## Garder le lien entre établissements

**Durant le premier confinement, les établissements de Partage et Vie ont créé une chaîne de solidarité en s'envoyant des vidéos de soutien.** Munies de leurs smartphones, les équipes ont rivalisé de créativité pour envoyer des messages à leurs collègues. Mots de réconfort, sourires, applaudissements... ces gestes ont contribué à créer du lien entre des personnels se trouvant à plusieurs centaines de kilomètres les uns des autres mais traversant les mêmes épreuves. Ces vidéos ont été relayées sur les réseaux sociaux de Partage et Vie.



## ■ Rapport d'activité 2020 de la Fondation Partage et Vie

**Siège :** 11, rue de la Vanne - CS 20018 - 92126 Montrouge Cedex

**Concept éditorial, rédaction des contenus, coordination générale :**

Direction de la communication et du mécénat - Fondation Partage et Vie

**Création graphique :** Billy Bones l'Agence

**Crédits photos :** Agence Ameller - Dubois et associés : p. 22. Loïc Bertrand : p. 23. Jérémie Buchholtz : p. 85. Samuel Bollendorff : p. 73, 86. Arnaud Calais : p. 25, 36, 61. Valérie Couteron : p. 8, 12, 30, 40, 41, 45, 47, 51, 62, 74, 76, 78, 80, 81, 87, 89. Pierre Faure : p. 38, 39, 48. Thomas Gogny : couverture, p. 4, 10, 14, 15, 24, 26, 27, 30, 31, 33, 34, 37, 43, 48, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 69, 79, 84, 88, 91. Sébastien Le Clézio : couverture, p. 19, 28, 29, 32, 42, 52, 53, 66, 67, 68, 70, 72, 77, 82, 83, 90, 92. Bruno Lévy : p. 91. Henri Salomon : p. 20, 50, 54, 71, 75. Stock Adobe : p. 37. Ainsi que les photos prises par les collaborateurs des établissements de Partage et Vie : p. 23, 32, 44, 46, 49, 92, 93, cahier central.

*La plupart des photographies de ce rapport ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.*

Mai 2021



Reconnue d'utilité publique



[fondationpartageetvie.org](http://fondationpartageetvie.org)